

AVERTISSEMENT

Le présent Cahier de l'ASER est désormais mis en ligne.

Les articles anciens sont consultables mais restent la propriété scientifique de leurs auteurs.

Nous demandons donc à nos lecteurs de les citer selon les normes valables en bibliographie et de donner le ou les auteurs en cas de citation.

Exemple :

Bibliographie :

'A.Acovitsioti-Hameau 1987 Le prieur de Mazaugues face au Conseil Communal (XVIe-XVIIIe siècles), *Cahier de l'ASER*, n°5, pp.77-81

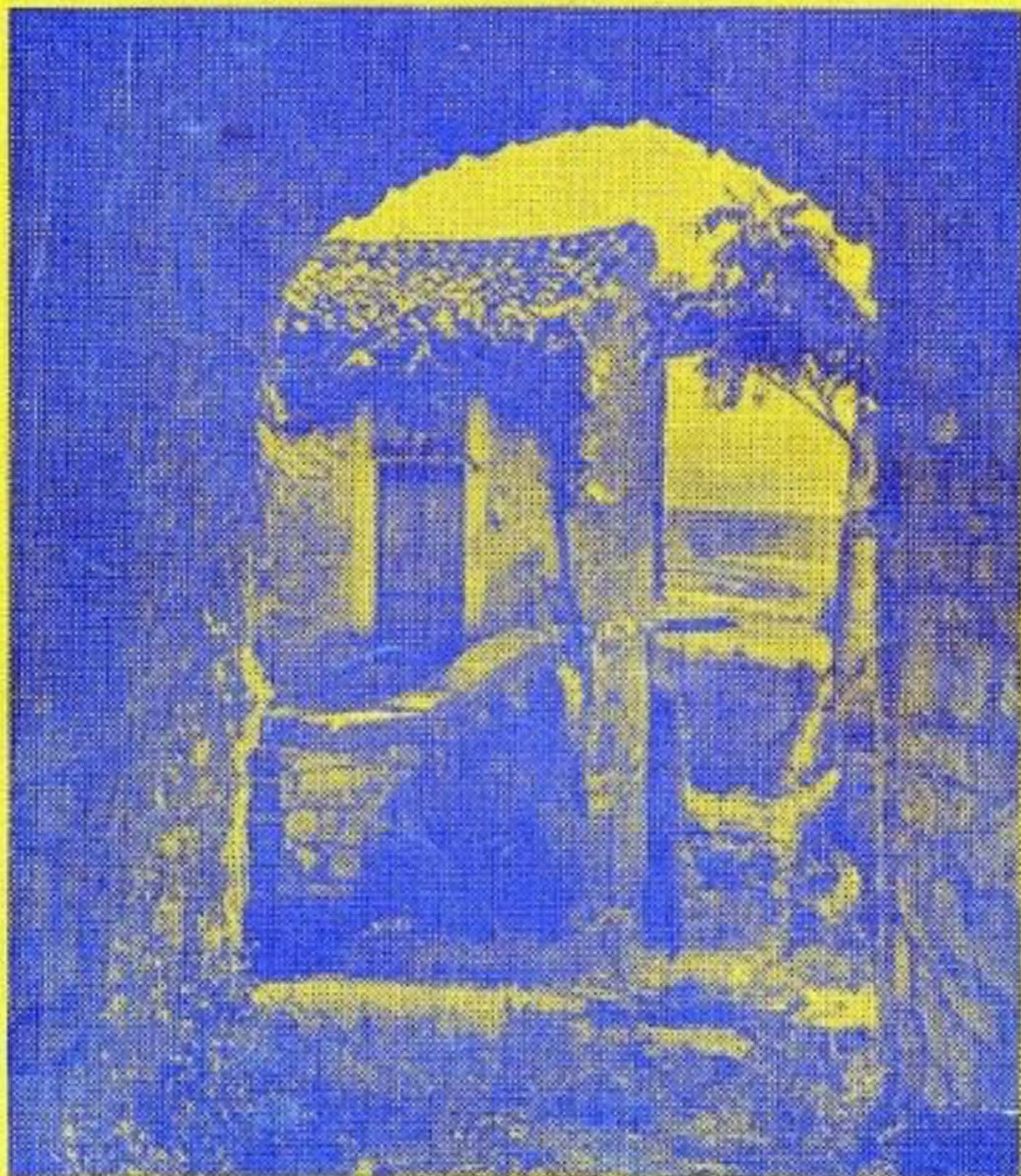
Citation :

« Irritable et anti-révolutionnaire, le prieur Véran est arrêté par les paroissiens à la suite d'un de ses sermons et confiné dans une salle de la mairie. » ('A.Acovitsioti-Hameau 1987 p.81)

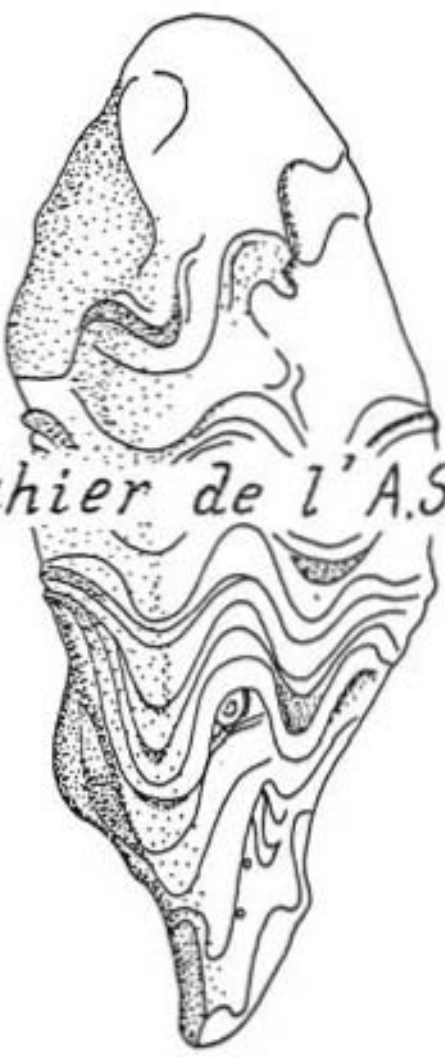


CAHIER DE L'A.S.E.R.

n° 1



ASSOCIATION D'ÉTUDE ET DE SAUVEGARDE
DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DU CANTON
DE LA ROQUEBRUSSANNE

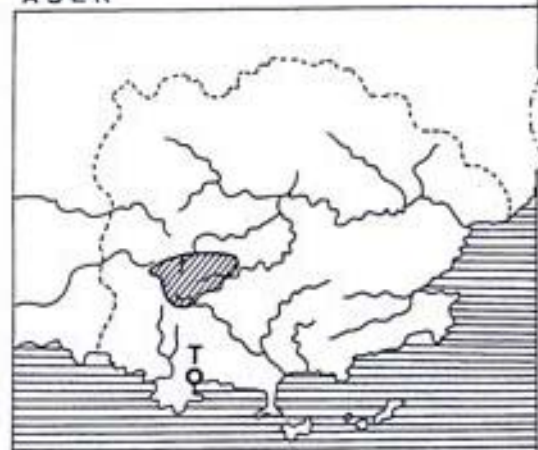


Cahier de l'A.S.E.R. 1

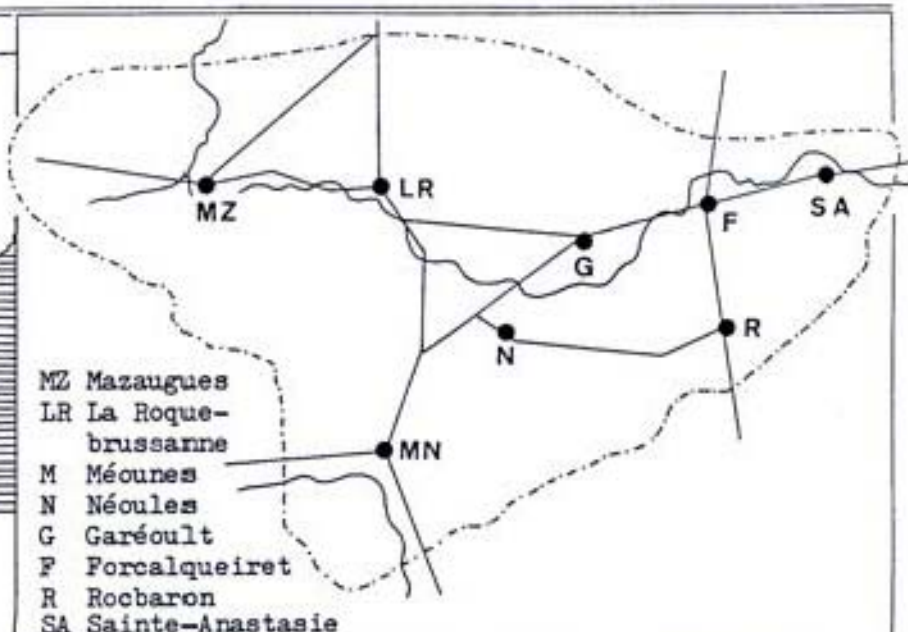
DEUXIEME EDITION 1983

1979

A.S.E.R.



situation du canton dans le
Var (T=Toulon)
Le canton de La Roquebrus-
sanne



SOMMAIRE

GENERALITES - PROBLEMES

- Qu'est-ce que l'ASER ? (Ph.Hameau)
- Le canton de La Roquebrussanne (Ph.Hameau)
- A quoi sert l'Archéologie ? ('A.Acovitsiōti-Hameau)

PALETHNOLOGIE

- Un foyer de chasseurs aux Escortines (Ch.Gaborieau et Ph.Hameau)
- Les bergeries du massif de la Loube (Ch.Gaborieau)
- Le Bastidon ('A.Acovitsiōti-Hameau et Ph.Hameau)

ARCHEOLOGIE

- La Baume Père (Ch.Gaborieau et Ph.Hameau)
- La céramique de Trians (Ph.Hameau)

TOPONYMIE

- Les noms de lieux de Sainte-Anastasie sur Issole (les villa-
geois)

BOTANIQUE

- Flore et sites abandonnés (L.Di Paolo)

TRADITIONS POPULAIRES

- Approche du folklore du canton (J.Textier)

RESTAURATION

- L'oratoire Saint-Pierre (L.Di Paolo, Ch.Gaborieau, F.Singlat,
'A.Acovitsiōti-Hameau, Ph.Hameau et P.Prévost)

PARALLELES

- Murs d'enclos et de soutènement ('A.Acovitsiōti-Hameau)

NOUVELLES

- Un galet trouvé au pied de l'Amarron, les Claustrades, Ins-
cription grecque à La Roquebrussanne, l'oratoire Notre Dame
d'Afrique

LEXIQUE

- les mots difficiles de ce cahier

1^{ère} édition
2^{ème} édition

3
6
9

12
25
31

46
54

61

67

72

79

84

98

100

1
2
-

3
9
13

21
-

25

29

31

35

39

47

-

PREFACE DE L'EDITION DE 1979

Ce Cahier est le résultat de deux années de recherches dans le canton de La Roquebrussanne, menée par une équipe permanente de huit personnes. Ces articles sont au carrefour des disciplines scientifiques selon l'optique de l'A.S.E.R. Les études s'entremêlent de façon à montrer le lien qui conduit de l'un à l'autre sujet. L'étude de la flore se concentre sur les vieilles activités pastorales. Celles-ci sont dues à la présence d'un certain nombre de bergeries. Ce type d'habitat, abandonné et ruiné, est réutilisé sporadiquement par des chasseurs qui y laissent les traces de leur passage. Ceci est un exemple du fil conducteur qui unit chaque article.

A qui ce Cahier s'adresse-t'il ? Tout d'abord aux habitants du canton de La Roquebrussanne, le public le plus proche du sujet, qui connaît le terrain et nous a parfois aidé à travailler. Dans une optique plus large, cette étude est destinée à tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à une expérience culturelle à l'échelle d'un canton. Pour de multiples raisons, ce travail tente de se situer à mi-chemin entre l'article de vulgarisation et l'ouvrage scientifique. Le problème majeur reste toutefois le tirage de ce Cahier, très insuffisant en dépit des efforts de toutes parts. La présentation, la nature même des articles souffrent d'une grande indigence technique. Le lecteur saura en excuser les divers rédacteurs et peut-être proposer le remède.

Philippe Hameau

PREFACE DE LA RE-EDITION DE 1988

En sacrifiant à la tradition d'une préface reconduite pour la ré-édition du Cahier de l'ASER n°1, nous tenons surtout à mettre l'accent sur notre volonté de diffuser le résultat de nos travaux. L'impression s'est améliorée mais la présentation n'a pratiquement changé. Seule différence notable, l'omission de deux articles dont la teneur pouvait être inégalement interprétée et donner lieu de croire au lecteur que nous ne maîtrisions pas notre sujet. Le ton reste le même et témoigne du parti pris de l'ASER d'appréhender scientifiquement les patrimoines. Cette ré-édition ne constitue donc pas une nouvelle moûture. Elle reste l'expression de nos aspirations en matière de travail de terrain.

Philippe Hameau et 'Ada Acovitsiōti-H.
direction de la publication



QU'EST-CE-QUE L'A.S.E.R.?

Philippe Hameau

L'A.S.E.R. n'est pas une association archéologique. Les articles présentés dans les pages qui suivent, montrent la multiplicité des travaux de l'Association. Assigner l'archéologie comme unique but de l'A.S.E.R. est un abus de langage dont l'origine n'est certainement pas dans nos statuts mais peut-être uniquement dans la formation de quelques membres de l'équipe active. Nous apprenons dans le patrimoine naturel et culturel avec les yeux de l'ethnologue, du botaniste, du zoologue ou de l'écologiste autant que de l'archéologue. En fait, chacune des disciplines ainsi impliquées se situe au carrefour des autres.

En dépit d'un plan à long terme, les travaux effectués sont parfois le fruit de la nécessité ou de l'impéru. A l'horizon perce le souhait de voir notre travail non seulement compris mais aussi repris par la population locale. Ce travail n'est pour l'instant qu'un jeu de la bonne volonté et souvent en marge des préoccupations des habitants. Pourquoi ? Peut-être parce qu'il est difficile de regarder avec des yeux neufs l'environnement quotidien ...

Nous tentons de présenter le canton de La Roquebrussanne sous de nouveaux angles, à travers plusieurs actions.

Les plantes sont un indice du passage de l'homme. La publication de collections particulières devient un trait d'union entre les habitants. L'étude d'un foyer contemporain permet des comparaisons fructueuses avec le même vestige trouvé en Préhistoire. La restauration d'un oratoire élargit le cadre d'une procession traditionnelle. La recherche d'anciennes chansons conserve les racines du folklore.

Nous présentons dans ce Cahier ces divers aspects comme nous y avons porté l'accent lors de nos projections de diapositives dans les communes. Nous espérons la collaboration des habitants lors de nos campagnes de recherches ainsi que l'aide de toute personne intéressée par notre travail, tout comme nous avons accueilli Marie-Pierre, Jean, Laurent, au cours des étés.

Ainsi ébauchés, les buts de l'association semblent n'engendrer l'opposition de personne. Dans le quotidien, la nécessité fait loi. Les impératifs administratifs ou financiers, les traces de l'organisation existent et ne sont pas des moindres. Reste cependant le matériau étudié, ce patrimoine pris d'assaut chaque jour. Ici, c'est un monument abandonné, saucagé, détruit ou rasé, là, une collection perdue, éparpillée, oubliée, là encore, une activité humaine périme, méconnue ou remplacée, et tout ceci, dans une région menacée, polluée parfois, déforestée souvent. Or, notre sentiment n'est pas de préserver le Vieux parce qu'il est vieux, mais de lui laisser une place en vertu de son enseignement et de la culture qu'il porte en lui. Sur bien des points, le patrimoine n'a de culturel que le nom et peut-être n'est-il pas régligable de le mieux connaître.

Faut-il préciser un futur programme de recherches ?

Disons que l'A.S.E.R. entreprend la reconstitution de l'environnement humanisé et de la société de la Préhistoire à nos jours, tenant compte de la variété de l'environnement naturel. Ce travail s'opère par le biais de multiples disciplines. De ce fait, l'A.S.E.R. devient une expérience collective très élargie. Nous tentons d'aborder le patrimoine sous divers aspects et pour ce faire, l'équipe nécessite un certain nombre de personnes, chacune d'entre elles plus ou moins sensibilisée sur un certain problème. Mais le groupe s'élargit puisque nous ne pouvons, forcément, travailler sans l'aide serait-elle orale de la population.

Celle-ci a une meilleure connaissance du patrimoine même si cette connaissance ne se traduit pas de la même façon que celle avec laquelle nous travaillons. Critiques, discussions et points de vue deviennent pour nous le moyen de préserver. Nous pouvons évoquer nos ambitions et nos orientations mais le véritable bilan est prématuré ? Nous espérons qu'une meilleure compréhension de notre activité permettra un essor continu de l'Association. Et déjà, les remerciements vont à chacun pour leur collaboration et leur soutien.

LE CANTON DE LA ROQUEBRUSSANNE

Philippe Hameau

Le canton de La Roquebrussanne se situe sensiblement au centre du département du Var, au nord de Toulon, au sud-ouest de Draguignan, entre la Sainte-Baume qui descend vers Marseille et au nord-ouest du massif des Maures. Il mesure 25 km dans sa plus grande dimension, le sens ouest-est.

Le relief se partage en plaines et massifs montagneux. Deux plaines sont essentielles, celle de Tourves-Brignoles au nord et celle de Garéoult, au centre, drainée par l'Issole et dans laquelle se situe l'ensemble des activités humaines contemporaines. Cette plaine est encadrée par les massifs de la Loube (point culminant 831 m) au nord, d'Agnis à l'ouest qui constitue la retombée orientale de la Sainte-Baume, Saint-Clément au sud et des Thèmes à l'est. La végétation est une garrigue de chênes verts et d'épineux sauf peut-être pour le massif d'Agnis plus luxuriant. Trois rivières importantes drainent la région ; l'Issole la traverse dans toute sa longueur, le Carani y prend sa source à l'ouest et le Gapeau y creuse les débuts d'une vallée verdoyante au sud.

Huit villages subsistent de l'éparpillement ancien de l'habitat : La Roquebrussanne, Garéoult, Roobaron, Forcalqueiret et Néoules encadrent la plaine de Garéoult, Sainte-Anastasie enjambe l'Issole au milieu d'une vallée rétrécie, Mazaugues s'ouvre sur un plateau qui descend sur la plaine de Tourves et Néoules tourne plutôt ses activités vers la vallée du Gapeau.

Le peuplement du canton -si tant est qu'il soit continu- ne nous est attesté qu'à partir du Chalcolithique. De cette époque nous restent le dolmen de l'Amarron ou la Baume Père. L'Âge du Bronze nous a laissé quelques outils dispersés dans le massif d'Agnis. Une dizaine d'oppida sont tout ce que nous savons de l'Âge du Fer. Notre connaissance du peuplement est un peu plus étoffée pour la période gallo-romaine avec des sites comme Trians (Néoules) ou le Grand Loup (La Roquebrussanne) et toute une série de découvertes de moindres importances. Il en est de même des sites médiévaux dont les châteaux, les chapelles et la Chartreuse de Montrieux sont les meilleurs exemples.

La diversité des activités jusqu'au début du XX^{ème} siècle nous laisse un grand nombre de sites et de structures. L'élevage était pratiqué tant dans la plaine que dans les collines. Les fours à chaux, les charbonnières, les moulins, les papeteries et les grandes fermes sont autant de témoignages de la vie aux siècles passés. De nos jours, le regroupement de la population en villages s'accompagne d'une uniformité de la culture portant uniquement sur les terrains de plaine au détriment de l'agriculture en terrasses. La vigne domine suivie de quelques champs de blé et quelques vergers. Le climat déjà plus continental de la région permettait autrefois la plantation de légumineuses, de céréales variées, d'oliveraies, d'épices et autres plantes. Ces changements économiques ont contribué à une transformation de la société et par voie de conséquence de la culture. Ce phénomène, commun aux campagnes françaises prend un caractère particulier ici ; n'oublions pas que nous sommes "en Provence". La conservation des derniers particularismes locaux naît en réaction sans doute à l'urbanisme accéléré et à l'arrivée massive des résidents secondaires.

L'essentiel du patrimoine que constitue le canton de La Roquebrussanne est pourtant méconnu, au moins au niveau de son intérêt et de ses particularités, faute de moyens pour l'aborder. Dans cette publication, l'ASER entend donc en montrer quelques aspects.

UN FOYER DE CHASSEURS AUX ESCORTINES

CHRISTIAN GABORIEAU +
et PHILIPPE HAMEAU ++

Résumé : Dans une zone dolomitique du territoire de La Roquebrussanne, nous avons effectué la fouille d'une aire de combustion placée dans un ancien abri de bergers et relative à une halte de chasseurs de la période contemporaine. La fouille a consisté à mettre en évidence les structures de combustion et les vestiges en relation avec le foyer.

Abstract : In a dolomitic area located in the canton of La Roquebrussanne, we have excavated a combustion area situated in a former shelter of shepherds and which is related to a halte of hunters living at our age. We have excavated to lay stress on the structure of combustion and their remains which are in connexion with the fire-place.

Modalités du choix

L'étude d'une structure de combustion contemporaine n'est pas chose courante. C'est pourtant un aspect essentiel dans la connaissance des gestes quotidiens de l'homme tant moderne que paléolithique. Cette fouille trahit une visée paléolithique axée sur un foyer de chasseurs modernes et fait appel à des méthodes scientifiques développées en Préhistoire. Le travail constitue plus une recherche d'éléments de comparaison ou de discordance entre foyers paléolithiques et foyers contemporains qu'une étude du matériel lui-même dont la valeur n'est pas prépondérante. La construction de cette structure de combustion fait partie d'un ensemble gestuel et technique qu'il nous est facile d'aborder du fait de sa quasi-contemporanéité. Nous espérons que la réhabilitation des vestiges actuels sera propice à d'autres comparaisons archéologiques, tant dans ce domaine que dans d'autres.

Situation

X : 896,1 Y : 123,8 Z : 600 m env. Plan directeur : Cuers ³/₄ au 1/25.000
Dans la zone dolomitique du nord de La Roquebrussanne, au sud de la montagne de la Loube, au lieu-dit "les Escortines" et derrière le Pas de la Muraille, se trouve un abri de bergers construit dans la faille d'un rocher. Cette faille est orientée est-ouest, plus resserrée dans sa partie occidentale. Son accès le plus aisé à l'est se matérialise par une entrée bordée d'un mur constitué de pierres empilées. Le fond est barré par un mur plus haut et grossièrement appareillé et un muret divise la faille en deux parties. Depuis qu'il n'y a plus de moutons dans la commune, l'abri sert de halte aux chasseurs, en automne et hiver.

Le foyer est situé au sein de l'abri. Il est en relation avec plusieurs structures : le muret d'entrée, les sièges de pierre, le muret médian, les emplacements de stockage du bois, le mur du fond et la zone de circulation. Le sol de l'abri est constitué du socle rocheux dolomitique, lui-même recouvert d'une couche d'humus plus épaisse dans la partie est. Le foyer est accolé à la paroi dans la partie orientale de l'abri.

+ J. rue Serge Voyer 94290 Villeneuve le Roi
++ 11, rue de l'Aude 75014 Paris

Technique de fouilles

Après un relevé en plan de la position des vestiges de la structure de combustion nous avons localisé les traces de combustion visibles au stade premier de la fouille. Nous avons procédé au relevé de la face externe nord-est du foyer. Puis nous avons numéroté chacun des éléments afin de faciliter le démontage. Celui-ci a été effectué élément par élément dans leur suite logique, différente du numérotage de façon à faire ressortir dans un premier temps la forme initiale du foyer et dans un second, la succession des couches ou la distinction des zones au sein du foyer. La première constitue le foyer débarassé des éléments tombés ou apportés et la seconde, la différenciation des structures de remplissage. Au fur et à mesure du démontage, sont apparus en sus, des pierres du stade 1 dont la position et les relations constituent le stade 2 de notre fouille. Ce sont les vestiges de combustion directement ou non liés au combustible. Le décapage a permis de distinguer nos 3 zones, dont la distinction est de couleur autant que de texture.

Stratégie du démontage

Sont décrits les éléments de pierre tant du stade 1 que du stade 2, faisant partie de l'aire de combustion. Nous avons indiqué les interruptions dans la suite prévue du démontage afin de montrer les exigences de la fouille face à la disposition des éléments.

11. pendage horizontal, hauteur 26 cm, traces de coloration à l'ouest
3. pend. vers l'O., haut. 14 cm, posée sur une accumulation de débris végétaux (aiguilles, feuilles, fougères), pas de traces de coloration.
4. pend. vers l'O., haut. 8 cm, traces de mousses à l'E. légères traces de coloration rouge au N.

... ..
43. pend. vers l'E. haut. 6 cm traces de coloration sur la face supérieure
PAROI à peu près verticale (quelques creux et bosses), quelques zones calcifiées, traces de fumée jusqu'à 70 cm de hauteur.

On peut supposer que les chasseurs ont procédé de la façon suivante :
construction de la bordure (ou muret d'arrêt) → alimentation → consolidation de la bordure → mise à feu → combustible et entretien → extinction et abandon.

... quoique la consolidation de la bordure puisse intervenir à tout moment et nous gêner dans la suite logique des étapes de construction du foyer.

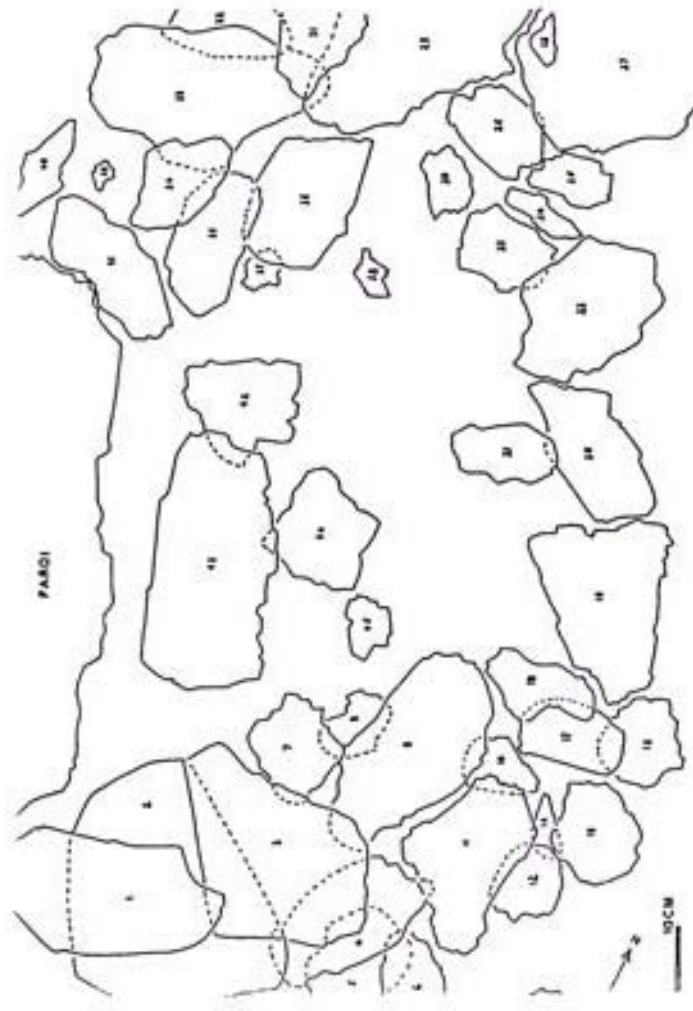
Par contre, nous avons fouillé selon le schéma suivant :

une partie de (haut de la bordure + pierres hautes de consolidation + pierres apportées ou non par les chasseurs) → nettoyage de la couche superficielle post-abandon → reprise d'un cycle : une autre partie de (partie moyenne de la bordure + pierres de consolidation + autres pierres apportées ou non par les chasseurs) → (en même temps) décapage des couches de combustion → partie inférieure de la bordure ...

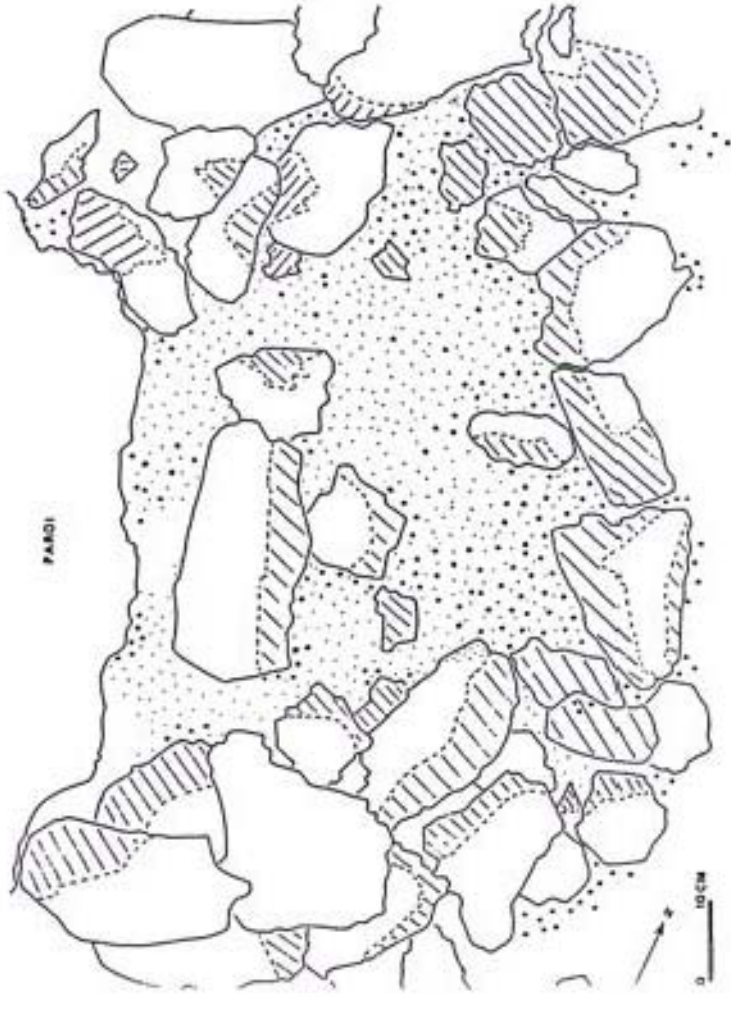
Cette différence de schéma est due à un effort de notre part pour dégager le foyer et visualiser sa stricte bordure, c'est à dire les blocs qui retiennent le combustible constituant ainsi un muret d'arrêt. Le démontage est donc logique ; la pierre prélevée doit être totalement dégagée afin d'en déterminer la forme, le pendage et l'orientation. Cette pierre est retirée de la structure si elle ne change pas la position des pierres voisines. La position des témoins et vestiges de combustion peut bien sûr jouer sur l'ordre du prélèvement de chacun des blocs. Enfin, la ceinture de pierres est démontée uniformément afin qu'elle garde en tous points une hauteur constante.

Illustrations (page ci-contre)

- fig.1 - stade 1 de la fouille - détermination et numérotation des pierres
- fig.2 - traces de coloration et de combustion du foyer
- fig.3 - coupe S.SE-N.NO du foyer (A couche de mousse, B charbons de bois, C cendres D traces de coloration, ---- niveau supérieur du foyer)
- fig.4 - stade 2 de la fouille, numérotation des pierres, détermination des zones de combustion et position des vestiges (— fil de fer en long, O fil de fer circulaire, □ boîte de conserve, A verre, c cartouche, P.A. papier aluminium, — clou, x pile, ... limites des zones, 1 zone blanchâtre, 2 zone noirâtre à rougeâtre, 3 zone rouge à couleur sable).



14
—
23



- A mousse
- B charbon de bois
- C cendres
- D traces de coloration
- niveau supérieur du foyer

14
—
23

Remarques sur le vocabulaire employé

Le pendage considéré est toujours le pendage de la base de la pierre, le seul valable. Le sol de l'abri est relativement horizontal ; les pierres posées sur le sol ont donc un pendage identique. La coloration est employée pour les traces visibles sur les pierres. Ces traces sont rouges, noires ou blanches et nous semblent être des traces de cuisson ? La roche étant de la dolomie, elle est propice à la formation de calcite. Calcite en "dents de cochon" dans le cas qui nous préoccupe. Les traces d'oxyde proviennent d'un contact avec les fils de fer analysés plus loin. L'importance à préciser le vocabulaire employé vient des discussions soulevées à cet égard par les Préhistoriens.

Les vestiges de combustion

On appelle "vestiges de combustion", les éléments retrouvés dans le foyer et dont le but premier n'est pas d'alimenter le feu.

Nous avons retrouvé des fils de fer, des clous, des morceaux de verre, une pile, du papier aluminium et une cartouche de chasse. On distingue deux formes de fils de fer, en long et circulaires. Ces derniers sont au nombre de 40 à 1, 2 ou 3 appendices de longueur variable mais inférieure à 20 cm. Les fils de fer en long sont au nombre d'une vingtaine. Leur répartition ne montre aucune concentration particulière si ce n'est un regroupement un peu plus sensible dans la moitié sud du foyer. La répartition des deux types est la même. Les éléments situés en dehors de l'aire de combustion sont rares. Les autres vestiges de combustion ne relèvent d'aucune concentration particulière quoiqu'un peu plus nombreux dans la partie sud-est.

Les témoins de combustion

Nous entendons par "témoins de combustion" des éléments qui ont participé à l'alimentation du foyer.

Au stade 1 de la fouille, apparaissent des cendres et des charbons de bois. Au stade 2 s'y ajoutent des branchages dont la combustion s'est interrompue. On distingue trois zones cendreuse dont la concentration semble diminuer dès que l'on s'éloigne du cœur du foyer. La zone 1 a été appelée blanchâtre, la zone 2 noirâtre à rougeâtre et la troisième d'une couleur rouge à sable.

Les témoins post-abandon

Sur le foyer se sont accumulés des débris végétaux (feuilles, fougères, aiguilles de pins, champignons, etc) plus ou moins tassés selon l'endroit. Le sable dolomitique, plus dense au bas de la paroi, s'est trouvé en contact avec le foyer et ce, dans une frange restreinte à 3 ou 4 cm de large. Il est présent dans les cendres. La mousse s'est accrochée sur la paroi externe nord-est du foyer et sur la base de la paroi en quelques endroits.

Interprétation et reconstitution

Le foyer a été construit dans un matériau local, le calcaire dolomitique. Nous avons des blocs, pierres dont les trois dimensions sont relativement équivalentes alors que la dolomie peut admettre un découpage en plaques comme c'est le cas des sièges de l'abri. On peut penser que ces blocs proviennent d'un stade postérieur à l'éclatement par le gel. On remarque que la dolomie de la falaise a quelques dominantes roses, couleur peut-être due au ruissellement, et qui peut apporter une légère confusion dans la détermination de certaines traces de teinte rouge. Le sol du foyer n'a été ni excavé, ni préparé de façon spéciale ce qui nous amène à parler de "foyer à plat" ou "foyer plan".

Le foyer est constitué d'une bordure de blocs empilés sur une hauteur de 20 à 25 cm et ceci sur un maximum de deux rangées. Le côté sud semble surélevé par rapport au reste de la bordure. Ceci est sans doute dû au fait que cette partie, en très légère déclivité, est plus sujette au ruissellement. La bordure de pierres détermine une aire de forme sub-rectangulaire aux bords arrondis. Les blocs n'appartenant pas à cette bordure sont hors et dans l'aire de combustion. Il semble que deux cas se présentent, soit qu'ils proviennent de la bordure à partir de laquelle ils ont roulés ou été pris et jetés, soit qu'ils proviennent de l'éclatement par gélifraction de la paroi rocheuse. Les traces de coloration semblent prouver que les blocs qui ne font pas partie de la bordure ont tout de même été en contact avec le foyer en activité. Ces blocs appartiennent à l'aire de combustion. L'absence de coloration ne sous-entend pas une non-participation à la structure du foyer. Ce foyer a été utilisé dans un but qui nous est connu, celui de production de la chaleur ; c'est un "foyer de

chauffe". Il ne semble pas s'agir d'une aire d'activités spécialisées.

D'après leur taille et la proximité du muret médian, les blocs semblent provenir de celui-ci. L'abri n'est pas orienté dans le sens du vent dominant (le Mistral) et pourtant il lui sert de canalisateur ; ceci a dû poser des problèmes aux occupants de l'abri. Ceux-ci ont placé le foyer dans un renforcement, protégé de plus par un muret de pierres sèches sans doute antérieur à l'édification du foyer. Le muret ainsi que les murs d'entrée et du fond semblent être le travail des bergers qui occupaient encore les lieux il y a un demi-siècle. L'abri des Escotines est connu de tradition orale pour être une halte d'estive. L'abri à cet occasion a été divisé en deux zones, l'une destinée au(x) berger(s), l'autre au repos des bêtes. L'homme a pu occuper le fond, très près du mur afin de se préserver du vent. La partie antérieure devait être l'enclos des bêtes, obstrué par un mur fermé d'une barrière ; l'épaisse couche d'humus serait due au compost animal.

Les vestiges de combustion peuvent être divisés en deux groupes, ceux qui ont constitué un apport avec le combustible et ceux relatifs aux reliquats de l'occupation des chasseurs. Les premiers, les fils de fer et les clous semblent provenir d'une barrière qui à l'origine fermait l'entrée de l'abri en période d'occupation par les bergers comme nous l'avons expliqué précédemment. Ce devait être une barrière constituée de piquets reliés entre eux par du fil de fer et des clous. On peut envisager plusieurs types de barrière selon l'écartement, la hauteur des piquets, la largeur de l'entrée ou le type de fermeture. Les seconds tels que boîtes de conserve, pile, etc, dénotent une occupation de courte durée de type "bivouac". On ne peut toutefois se prononcer sur la répétition d'un usage de courte durée du foyer.

Parmi les témoins de combustion, nous avons retrouvé des branchages orientés SE-NO et situés au sud-ouest du foyer (sous les pierres 9, 18, 17, 8) et d'autres orientés SO-NE (derrière les pierres 42, 43). Ceux-ci n'étaient pas entièrement consumés et peut-être à cause de cela les trouve-t-on sous certaines pierres (8, 17, 18). On n'a pas retrouvé de traces certaines des piquets. La position générale de la charge semble indiquer qu'elle était bien répartie. Les cendres et les charbons de bois sont mêlés à une grosse quantité d'humus et de sable, en sus des débris végétaux postérieurs. La couche de cendres est bien répartie tandis que les charbons de bois se sont accumulés dans la partie interne nord-est de la bordure. Il semble que la différenciation des couleurs de nos zones 1, 2 et 3 corresponde à une différenciation dans l'intensité de la chaleur relative à la combustion. Il est évident que le cœur du foyer, étant l'endroit le plus alimenté, concentre la chaleur la plus forte. Celle-ci se répartit ensuite sur l'ensemble de la périphérie. Les zones que nous avons déterminées présentent un rayonnement du centre vers la périphérie, la couleur allant en s'assombrissant.

Les blocs ont joué le rôle de pièges lors du ruissellement et celui-ci a provoqué le tassement du sol à cet endroit. Le ruissellement a pu jouer un rôle dans la concentration en cendres des diverses zones. Cette répartition des témoins de combustion dénote une constitution hétérogène qui ne nous aide pas beaucoup dans l'étude présente. Mais le foyer n'étant pas excavé et son remplissage étant au-dessus du sol pertinent (sol de l'abri), nous pouvons parler de "structure de niveau".

Nous avons déterminé une aire de stockage du bois, encore approvisionnée, de l'autre côté de l'abri. La roche présente une petite cavité, abritée de la pluie, assez haute pour ne pas être en contact avec le sol humide. Nous pouvons penser que les chasseurs amassaient ici leur provision de bois mort. Le foyer a également dû être vidangé car nous avons trouvé des branches non-totalement consumées sur le sol de l'abri. A la suite d'un feu et avant d'en commencer un autre, nos chasseurs ont dû nettoyer grossièrement le foyer.

Nous avons utilisé plus haut les termes de "bivouac" et de "halte" pour une même signification, n'ayant pu déterminer la durée et le moment exacts de l'arrêt.

H. de Lumley emploie le terme "bivouac" en sous-entendant la présence d'un foyer lorsqu'il différencie ses sites paléolithiques.

Trois sièges de pierre à 2 ou 3 m du nord-est du foyer consistent en un assemblage de trois pierres, deux de forme variable sur lesquelles repose une plaque. Ils ne sont pas très près du foyer et ne montrent pas de traces d'utilisation.

Nous avons déterminé trois accès possibles :

1. situé à l'est de l'abri ; c'est l'accès principal et normal
2. accès potentiel en légère surélévation par rapport au renforcement
3. peut-être un très vieil accès avant qu'il y ait eu éboulement et construction au fond de l'abri. Il est lui aussi en surélévation, à l'ouest de l'abri.

La circulation dans l'abri est aisée. On peut supposer une multitude de trajets qui constituent la zone de circulation à l'intérieur de l'abri ré-utilisé par les chasseurs.

Conclusion

La fouille et l'étude de ce foyer nous ont permis de reconstituer quelques uns des gestes des chasseurs contemporains, gestes qui nous apparaissent pour la plupart identiques à ceux des chasseurs paléolithiques. Si le matériel peut paraître vulgaire et dérisoire dans sa valeur propre, il n'en apporte pas moins de précieux renseignements utiles à notre étude. Abordé avec rigueur, ce matériel nous aura permis une classification intéressante pour la reconstitution des gestes des chasseurs contemporains. Les gestes de l'homme ont coutume d'être dépeints à partir de valeurs esthétiques et rationnelles, à travers le "bel objet". En respectant simplement leur contexte, nous avons fait des objets les plus vulgaires une source de renseignements enrichissante.

Bibliographie :

Collège de France -1973- Séminaire sur les structures d'habitat : témoins de combustion - Ethnologie Préhistorique
Leroi Gourhan A. et Brézillon M. -1973- Pincevent, la section 36 - Ed.C.N.R.S.
Lumley H. de - 1976 - L'habitat - La Préhistoire Française Tome 12 Ed.C.N.R.S.
Perlès C. -1976- Le Feu - La Préhistoire Française Tome 12 - Ed.C.N.R.S.

Note :

Nous remercions nos camarades de fouille, A.M.Barrère, R.Broecker et L.Di Paolo
Abstract de D.Partouche et dessins de Ph.Haneau

LES BERGERIES DU MASSIF DE LA LOUBE

CHRISTIAN GABORIEAU +

Résumé : Les bergeries du massif de la Loube forment un ensemble architectural particulier qui s'est bien adapté au milieu rude et sauvage. Nous avons réalisé cet essai d'inventaire afin de pouvoir dégager les particularités d'une architecture pastorale varoise qui se distingue par son originalité et sa richesse.

Abstract : The Loube massive sheepfolds form a particular group ; they are very well adapted to an environment often rude and wild. This inventory essay was realized in a order to show the characteristic particularities of a pastoral architecture of Var, distinguished for its originality and variety.

Situation

Le massif de la Loube est un massif calcaire qui culmine à 831 m et se situe dans un triangle formé par la montagne de la Loube, le Roc de Candélon et le Saint-Filon sur la Barre de Saint-Quinis. Son relief ne permet un accès très aisé et tend à faciliter une activité de type pastoral.

Pourquoi cette étude ?

Les nombreuses prospections effectuées depuis deux ans nous ont fait découvrir un ensemble architectural qu'il nous a semblé bon d'inventorier avant sa destruction totale. Cet inventaire est le prélude à une étude plus complète. Nous projetons en effet d'inventorier non seulement les formes d'habitat mais également de les insérer dans une étude de l'environnement humanisé.

Méthode

L'inventaire des bergeries de la Loube s'est effectué au cours de prospections souvent difficiles dans la garrigue durant lesquelles nous avons effectué des relevés graphiques, des prises de vue et des prélèvements d'échantillons floristiques.

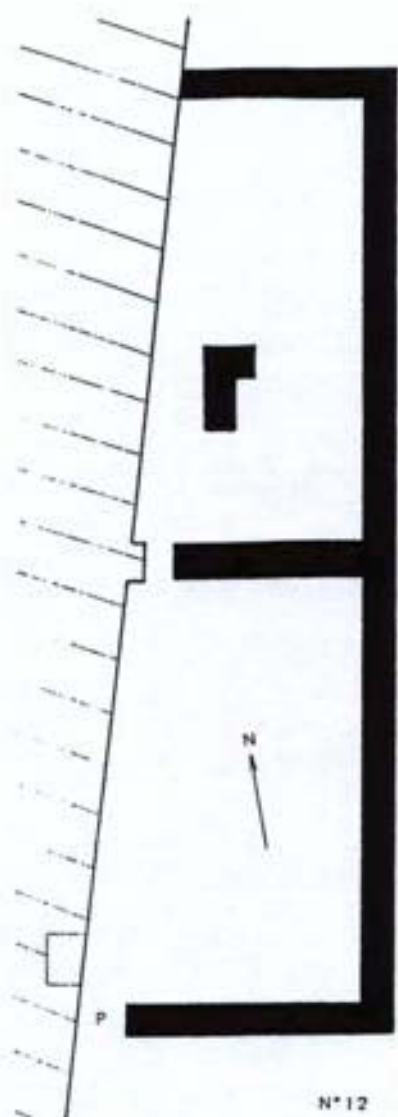
Nous présentons l'inventaire sous la forme d'un tableau donnant les différentes caractéristiques de chaque bergerie, en mettant en relief de façon claire, les constantes qui permettent de définir l'habitat pastoral de la Loube.

Signalons tout de même que tous ces habitats sont liés à l'élevage ovin mais ne lui sont pas uniquement voués. Bien des bâtiments du massif ont additionné cultures et élevage.

Les bergeries

Dans notre tableau, nous donnons un numéro d'inventaire pour chacune de ces bergeries. Nous regrettons de n'avoir pu ici, montrer sur une carte la répartition de ces édifices.

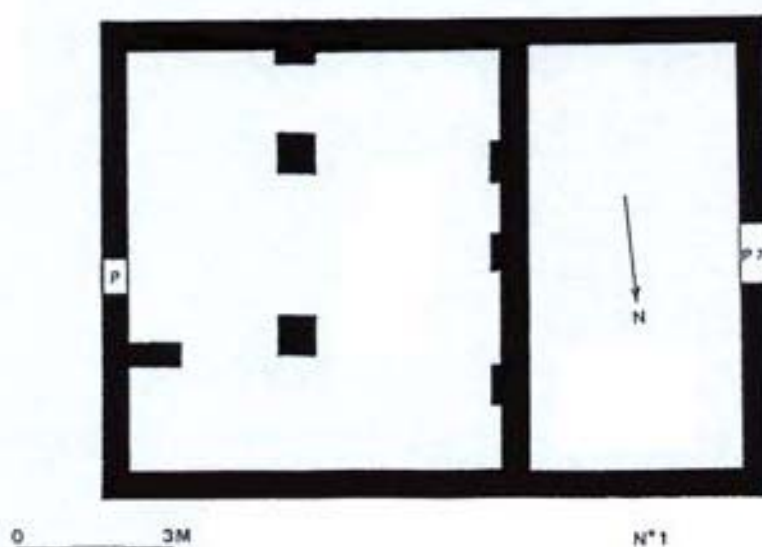
1. fin du vallon des Infernets (NE de Peyboulon)
2. vallon de Peyboulon (à 100 m de la première)
3. vallon de Peyboulon (à 1,5 km de la première)
4. Jas d'Emilien, quartier des Hautes Loubes (E de la montagne de la Loube)
5. Barre de Saint-Quinis (territoire de Brignoles)
6. Barre de Saint-Quinis (territoire de Brignoles, à 500 m de la précédente)
7. Garde l'Ombre (quartier des Trois Fontaines)
8. Abri de berger des Escortines (situation : voir article précédent)
9. Quartier des Orris (au SE de la source des Orris)
10. Route du relais de la Loube
11. Vallon du Cendrier (à l'E de Peyboulon)
12. Quartier des Hautes-Loubes (à l'E de la montagne de la Loube)



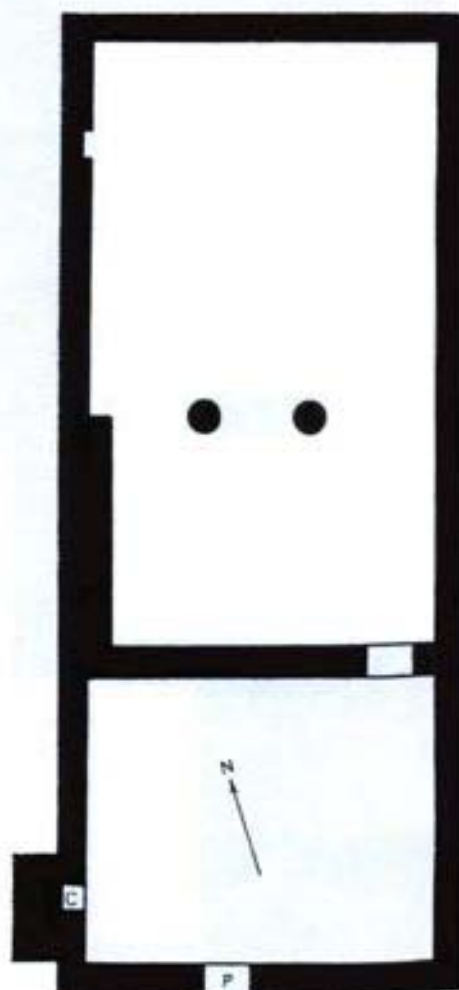
N°12

n° invent.	orientation	portes	fenêtres	pièces	piliers	citerne	position
1	E-O	2	néant	2	3	néant	au-dessus du chemin
2	-	2	non-vis	1	néant	néant	au bord
3	O-E	2	non-vis	4	néant	néant	au bord
4	N-S	2	6 vis	2	2	1	au bord
5	O-E	2	non-vis	3	néant	néant	non-vis
6	O-E	1	non-vis	1	néant	1	non-vis
7	N-S	3	non-vis	3	1	néant	au bord
8	N-S	1	néant	2	néant	néant	-
9	N-S	1	1	1	néant	néant	au-dessus du chemin
10	O-E	2	néant	1	néant	néant	au-dessus du chemin
11	N-S	6	4 vis	6	néant	néant	au bord
12	N-S	1	non-vis	2	1	néant	-

Fig.1- Trois bergeries du massif de la Loube. Tableau récapitulatif.



N°1



N°4

situation : les bergeries portent le nom du lieu où elles sont construites. Peut-être portaient-elles des noms propres que leur donnaient les bergers. Nous avons ainsi "Le Jas d'Emilien" et "Garde l'Ombre".

orientation : l'orientation N-S est la plus représentée (6 fois), vient ensuite l'orientation O-E (4 fois).

portes : le terme est assimilé à accès. On trouve la présence de 2 portes pour la moitié des cas mais ce chiffre peut être de 4 (Garde l'Ombre) ou de 6 (Vallon du Cendrier). Le nombre de portes est à apprécier avec celui des pièces.

fenêtres : dans la moitié des cas, elles ne sont plus visibles, ceci à cause de l'état de dégradation des murs. On a pu constater l'absence des murs. On a pu constater l'absence de fenêtre pour 3 cas (n°1, 8, 10). Le Jas d'Emilien possède 6 fenêtres visibles et le vallon du Cendrier 4. Même remarque pour leur nombre.

pièces : le nombre de pièces va de 1 à 6. Il est souvent difficile de déterminer les séparations précises du fait de la mauvaise conservation des bâtiments. Seul le Jas d'Emilien montre un premier étage net (nous n'avons compté que les pièces en rez-de-chaussée).

piliers : 4 bergeries comportent des piliers. Il peut y en avoir 1, 2 ou 3.

citerne : 2 bergeries ont une citerne (4 et 6).

position : 7 bergeries sont édifiées à proximité d'un chemin visible.

traces ... : l'activité humaine se matérialise par la présence d'une végétation particulière et de restanques, parfois d'outils et autre mobilier.

La rubrique toiture ne figure pas dans cet inventaire car nous ne possédons pas de renseignements. Nous avons retrouvé dans la plupart des cas des restes de tuiles et des éléments de poutres plus les piliers.

Traits caractéristiques des bergeries du Massif de la Loube

La bergerie, au sens de "pièce qui abrite le bétail" et non celui de maison entière, n'est que très rarement montée en pierres sèches. Ces pierres sont souvent appelées "lacuves" lorsqu'il s'agit de dalles de calcaire. L'usage du mortier intervient toujours, soit pour les piliers, soit pour celle du bâtiment qu'habite le berger. La conception des bergeries a donné naissance à des formes diverses qui vont de la plus archaïque à la plus élaborée. Ainsi, la bergerie n°8 est en fait un abri installé dans une faille du rocher et qui n'a reçu pour aménagement que des murets de pierres marquant l'entrée, le fond et la séparation hommes-animaux. N'oublions pas le lieu de repos diurne des troupeaux, au fond du Vallon des Baumes ; la Grotte aux 400 moutons", un abri sous-roche de 15 m de long, sans aménagement particulier. La bergerie n°4 possède un local d'habitation à un étage avec citerne et un bâtiment attenant réservé aux moutons. Entre ces 2 types de bergeries se situent des bergeries de taille moyenne. Ces dernières peuvent recevoir des aménagements intérieurs comme la bergerie n°3 (une niche dans la maçonnerie) ou la bergerie n°6 (une cheminée et un banc de pierre).

Le problème de l'eau est important dans la Loube aussi lorsque les bergeries sont éloignées des sources, elles font appel aux eaux de pluie, celles-ci étant recueillies dans des citernes. Dans la plupart des cas, la bergerie est en rapport avec un chemin encore visible. La détermination des traces humaines sous formes de restanques ou d'une végétation domestique, nous permettra d'analyser les activités des individus qui habitaient ces bergeries ; elle pourra nous faire découvrir des bergeries que leur état de conservation ne permet pas de retrouver.

Conclusions et perspectives de recherches

Ce travail d'inventaire ne porte pour l'instant que sur un très petit nombre de bergeries dans le canton. Mais il permet déjà de tracer à grands traits les critères de l'habitat pastoral du massif de la Loube. Il fait revivre une activité qui a cessé au XIX^{ème} siècle et qui a énormément marqué les coutumes provençales. Notre but sera donc à l'avenir de s'attacher plus particulièrement au berger lui-même et à ses techniques de travail et d'assimiler l'activité pastorale dans le cadre plus large des multiples aspects de la vie d'autrefois dans les collines.

LE BASTIDON

'ADA ACOVITSIOTI-HAMEAU +
et PHILIPPE HAMEAU +

Résumé : Les ruines d'une ancienne ferme de la plaine sont étudiées d'un point de vue architectural et fonctionnel. Cette ferme rentre dans le cadre d'un système économique et social des siècles derniers. On évoque rapidement la vie de ces grandes bastides à travers les activités révélées dans l'une d'elles, le Bastidon de Forcalqueiret.

Abstract : The ruins of a big farm in the plain are studied from the point of view architecture and function. This farm enters in the economical and social system of the last century. We describe rapidly the life of these farms through the activities revealed in one of them, the Bastidon of Forcalqueiret.

Généralités

X : 904,5 Y : 121,6 Z : 310 m env. Plan directeur : Quers $\frac{3}{4}$ au 25.000

Le Bastidon est une ancienne ferme située au sud-est de la commune de Forcalqueiret, au pied de la pente nord du Castelas. On y accède par le chemin des Découx (ou Fougoux) ou celui du Pas d'Henri IV au bout d'un kilomètre de distance. La ferme est à l'état de ruines. Elle subit les déprédations de nombreux visiteurs. Elle était encore en activité dans les années quarante.

Pourquoi cette étude ?

L'abandon progressif des collines et de l'habitat en plaine se pratique au profit du regroupement des individus vers les villages. Forcalqueiret est l'exemple type du village récent (les plus vieux millésimes remontent à peine à un siècle et demi) dû à l'abandon de nombreux lieux-dits environnants, les Marins, les Découx, les Bouguets, le Bastidon, Etc ... Il semble d'ailleurs d'après le plan du village que les préoccupations majeures étaient de déplacer les familles vers l'axe routier principal, l'actuelle route Toulon-Brignoles-Manosque. Ce déplacement symbolise un changement très net des structures économiques et du tissu social. L'étude d'une ancienne ferme et la reconstitution de sa vie rentrent dans le cadre de la compréhension de l'environnement humanisé au XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle. Nous avons pris un exemple d'habitat en plaine tout comme précédemment nous avons noté l'importance de l'habitat en milieu de collines. Le Bastidon est un exemple-type ; nous l'avons choisi en raison de la quantité d'informations qu'il nous offrait, sur le terrain et de la part des informateurs. Nous avons procédé à un relevé du plan de la ferme puis du terrain. Nous avons opéré un ramassage d'échantillons floristiques. Divers bâtiments de la région nous ont fourni des témoins d'architecture comparée. Des enquêtes chez diverses personnes ont rectifié les résultats de nos observations.

Description

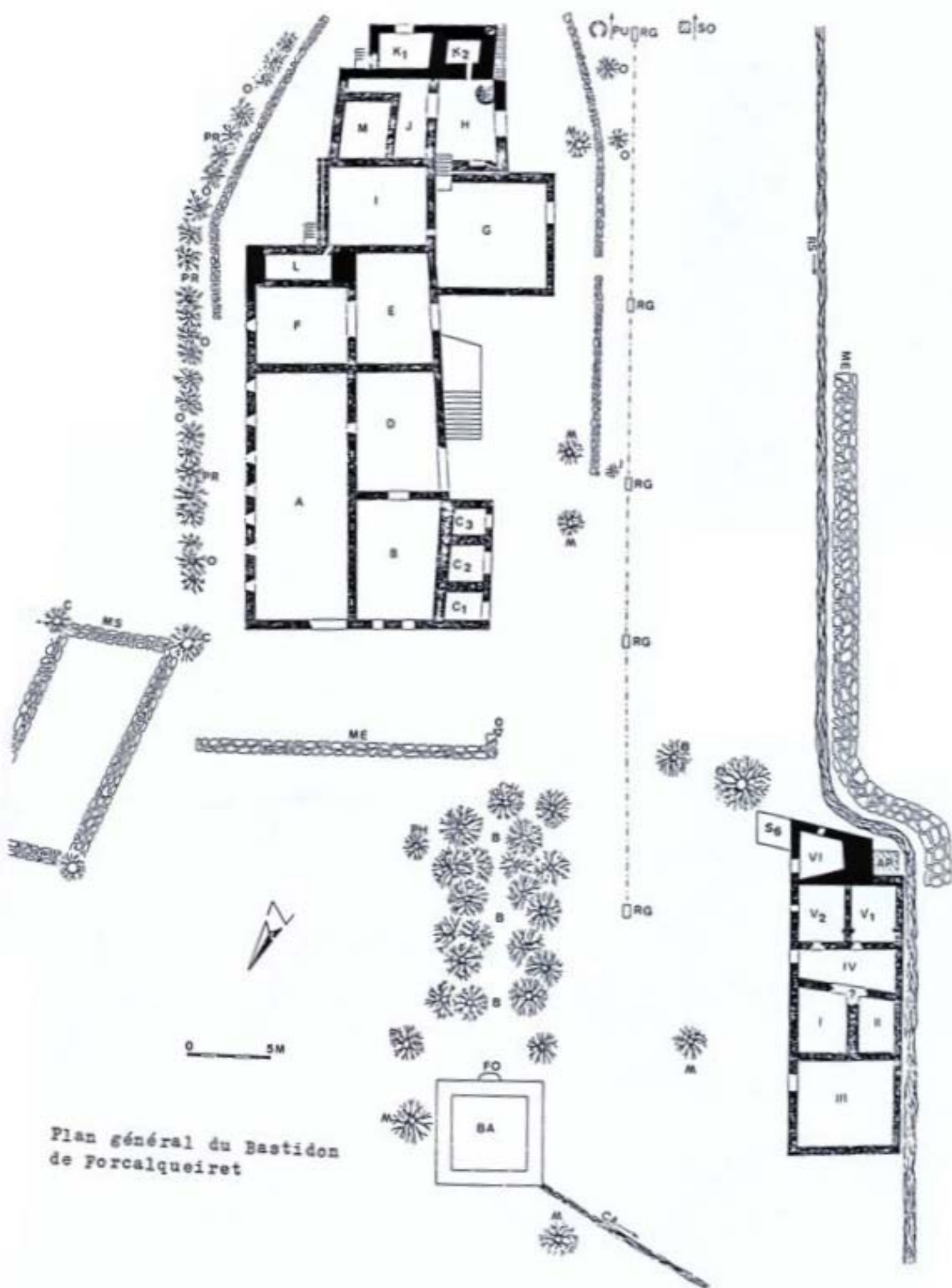
La ferme comprend deux corps de bâtiment, l'habitation et l'ensemble cochonnier-poulailler.

L'habitation, au rez-de-chaussée, comporte 16 pièces (notées de A à M) pour une longueur totale de 37 m et une largeur de 16 m. Nous notons ici les pièces au rez-de-chaussée en signalant les étages supérieurs. Il est probable que l'on ne rentrait dans certaines pièces qu'au niveau du premier étage (pièces J et L). Nous n'avons donc aucun sous-sol dans notre maison, ce qui est une constante des bâtisses de cette époque. La hauteur des niveaux est variable ; c'est ainsi que les 3 niveaux supérieurs de la pièce L culminent à la même hauteur que les deux niveaux de la pièce I.

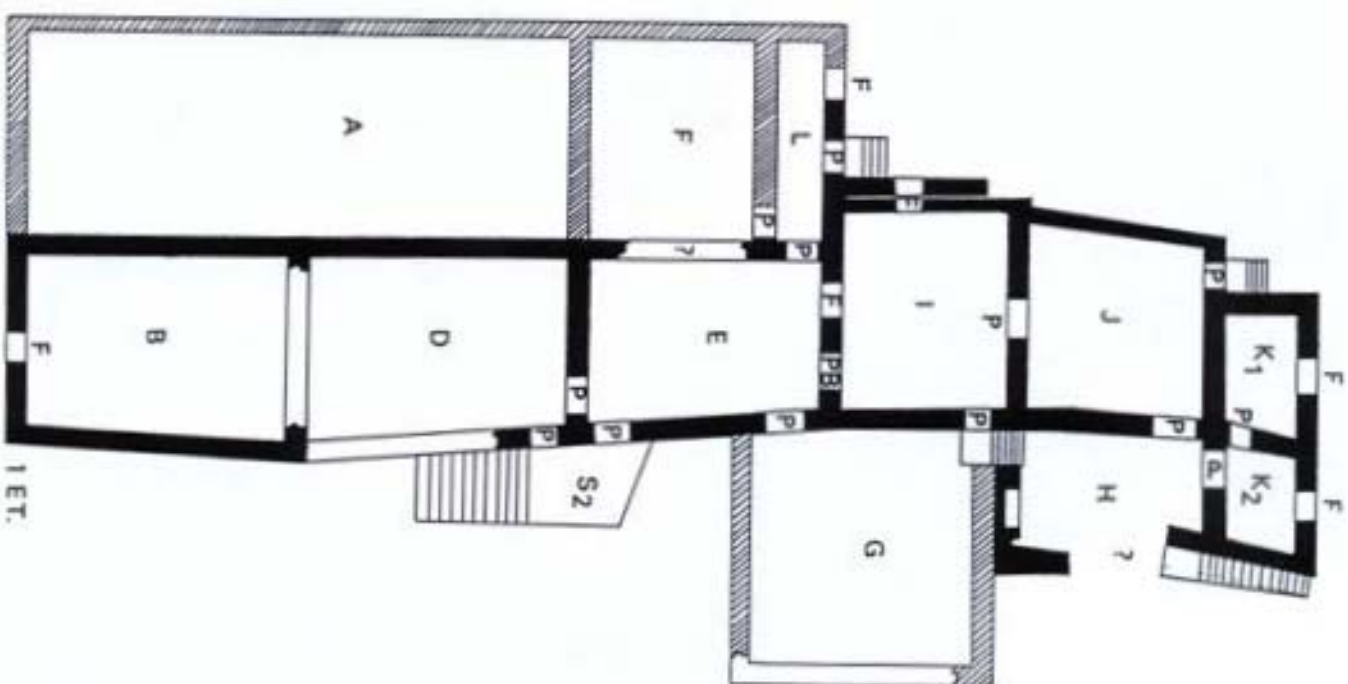
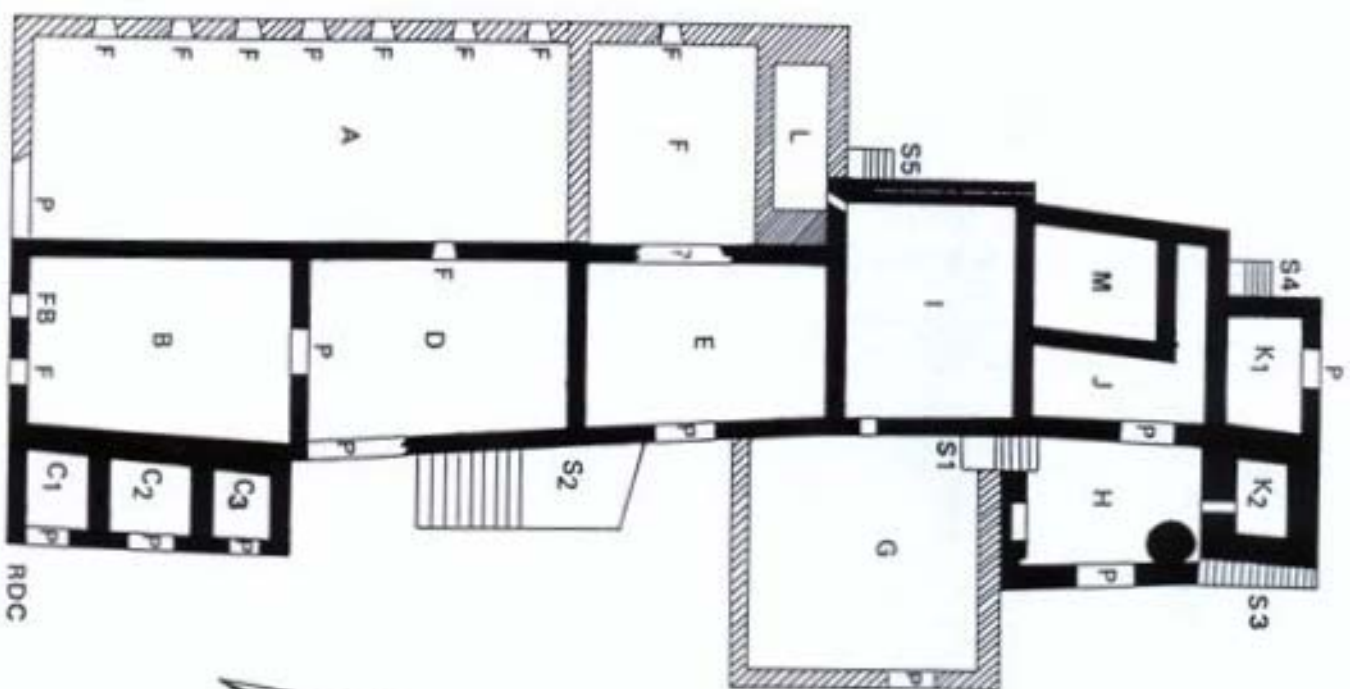
- pièce A - 14,70m x 4,50m - porte de 2,30m de large au N - 7 fenêtres étroites dans le mur E et 1 fenêtre étroite communiquant avec la pièce D - 1 niveau supérieur qui n'est pas un étage.
- pièce B - 7,70m x 5,35m - 1 porte de 1m de large communiquant avec la pièce D - 2 fenêtres étroites dans le mur N dont 1 est bouchée - 1 niveau supérieur dont on voit une fenêtre étroite dans le mur N.
- pièces C1, C2, C3 - 2,10 x 2m pour la plus grande - portes à l'O - même plan
- pièce D - 7m x 5,35m - 1 porte de 2,50m de large ouvrant à l'O et 1 porte communiquant avec la pièce B - 1 fenêtre étroite communiquant avec la pièce A et une fenêtre étroite dans le mur O - 1 niveau supérieur avec une porte dans le mur O et une porte dans le mur S
- pièce E - 6,70m x 4,80m - 1 porte de 1,20m dans le mur O - 1 niveau supérieur avec 1 porte dans le mur N, 2 portes dans le mur O et une porte bouchée dans le mur S. 1 fenêtre dans le mur S (le mur E est presque totalement détruit mais on constate au niveau supérieur, l'emplacement d'une porte communiquant avec le niveau supérieur de la pièce L).
- pièce F - 4,60m x 4,50m - pas de porte visible mais le mur contigu à la pièce E est détruit - 1 fenêtre étroite dans le mur E - 1 niveau supérieur avec 1 porte communiquant avec le niveau supérieur de la pièce L.
- pièce L - le rez-de-chaussée est occupé par une cuve de 3,95 x 1,95m communiquant par un canal avec la pièce I et par une trappe avec le niveau supérieur. on note 3 niveaux supérieurs - 1^{er} niveau - 1 porte et 1 fenêtre au S - 2^{ème} niveau = 1 fenêtre étroite dans le mur S - 3^{ème} niveau = 1 fenêtre très étroite dans le mur S
- pièce G - 6,60m x 5,80m - 1 porte de 1m de large à l'O - 2 niveaux supérieurs - 1^{er} niveau = 1 porte communiquant avec le niveau supérieur de la pièce E.
- pièce H - 5,60m x 4,40m - 1 porte de 1,60m de large à l'O et 1 porte de 1,80m de large communiquant avec la pièce J. - gueule de four dans le mur S renforcement en arche dans le mur E - pilier cylindrique dans l'angle SO 1 niveau supérieur avec 1 porte communiquant avec le niveau supérieur de la pièce K2 et 1 porte communiquant avec le niveau supérieur de la pièce J
- pièce I - 5,60m x 4,50m - 1 petite ouverture communiquant avec la pièce G - 1 arrivée de la cuve L - 2 niveaux supérieurs - 1^{er} niveau = 1 porte ouverte sur le 1^{er} niveau de la pièce G et descendant par un escalier dans la pièce M et 1 porte communiquant avec le niveau supérieur de la pièce M 1 fenêtre dans le mur E - 2^{ème} niveau = 1 porte communiquant avec le 2^{ème} niveau de la pièce G et 2 fenêtres ouvrant au N.
- pièce J - pièce coudée de 5m x 4,20m - 1 porte communiquant avec la pièce H - 1 niveau supérieur qui comprend la superficie des pièces J et M - 1 porte dans le mur S - 1 porte communiquant avec le 1^{er} niveau de la pièce I et 1 porte communiquant avec le niveau supérieur de la pièce H
- pièce M - 3,50m x 2,60m - ce rez-de-chaussée est occupé par une cuve.
- pièce K1 - 2,70m x 2,30m - 1 porte au S et 1 fenêtre bouchée au S - 1 niveau supérieur avec 1 fenêtre au S et 1 porte communiquant avec le niveau supérieur de la pièce K2
- pièce K2 - 2,70m x 2m - ce rez-de-chaussée est occupé par un four - 1 niveau supérieur avec 1 fenêtre au S - 1 porte communiquant avec le niveau supérieur de la pièce K1 et 1 porte communiquant avec le niveau supérieur de la pièce H

Au rez-de-chaussée, nous avons donc 16 pièces dont 4 sont closes (les 2 cuves L et M, le four K2 et peut-être la pièce I). On accédait aux 2 cuves par une trappe de 0,60m de côté et à la pièce I par une ouverture étroite communiquant avec la pièce G. Les cuves sont légèrement voûtées. Leurs murs sont plus épais et revêtus de carreaux émaillés. Leur sol est dallés des mêmes carreaux appelés malons dans la région. La gueule du four ouvre sur la pièce H. Elle mesure 0,60m de largeur et est formée de 3 pierres de grès noir encadrées de blocs portant un cadre d'anathyrose en creux. Les murs de la pièce K2 sont plus épais que les autres et revêtus intérieurement de briques réfractaires.

Au premier étage nous avons 11 pièces. On y accédait par des escaliers extérieurs (S2 à S5). Certaines pièces du 1^{er} étage sont mansardées (pièces K1 et K2 par ex.).



Plan général du Bastidon
de Porcalqueiret



Au deuxième étage, nous n'avons plus que 3 pièces (G, I, L). Seule la pièce L a trois étages.

La maison est construite en calcaire gris ou beige. C'est souvent un calcaire coquiller. On note quelques pierres en grès rouge. Les blocs ne sont taillés que sur les faces visibles, externe ou interne. Les espaces entre les blocs sont comblés par du cailloutis ou des fragments de tuiles. On note quelques tessons de bouteilles pris dans l'appareil. Le mortier est de terre. Les angles des pièces sont généralement appareillés par des blocs soigneusement équarris formant un chaînage. La largeur moyenne des murs est de 0,50m. On note quelques murs doublés (H et I) ou renforcés (L et M).

Les escaliers qui subsistent sont du même matériau que les murs. Certains blocs parallélépipédiques, trouvés dans les décombres sont probablement les marches de ces escaliers. Aucun escalier n'est creux.

Les murs extérieurs paraissent ne pas avoir été enduits. A l'intérieur, les traces d'enduit mural sont nombreuses. On distingue même la superposition de deux enduits dans la pièce G ; un enduit rose sur un enduit beige, eux-mêmes posés sur une surface de briques plates qui adhèrent au mur par un crépis de terre. Dans d'autres pièces, cette finition n'est pas toujours assurée et l'enduit repose sur le crépis. Nous avons deux sortes de portes. Les portes larges (2m à 2,50m) avaient probablement deux battants. Elles sont d'ouverture carrée, surmontée d'une ou deux poutres (c'est à dire une poutre doublée dans le sens de la largeur du mur). Les deux montants ont un appareil soigné de blocs mieux équarris. On ne rencontre ce type de porte qu'au rez-de-chaussée (pièces A, E et J). Les portes plus étroites (1m env) sont fréquemment appareillées en briques plates. Le linteau connaît deux variantes soit un arc de briques plates (1^{er} étage de la pièce J) soit une planche surmontée d'un faux-arc de briques plates. On observe ce faux-arc par-dessus de nombreuses ouvertures, portes ou fenêtres. Son rôle est de soulager. Le linteau en faisant diverger la poussée du mur sur les battants de l'ouverture. Une ou deux portes présentent un appareil en claveaux (K1). Les grandes fenêtres ont souvent la même construction que les portes étroites, c'est à dire des piedroits en briques plates. Les plus petites des fenêtres sont souvent un simple espace libre entre les pierres des murs. Leur plan est rectangulaire ou trapézoïdal. Leur linteau est souvent une pierre équarrée ou plate ou une planche. On trouve encore quelques gonds de portes et de fenêtres ainsi qu'une ou deux armatures de fenêtres en bois.

On ne trouve du bois que quelques tuiles encore accrochées au mur ou répandues sur le sol. Beaucoup de poutres sont même en place, tant celles du toit que celles du plancher ou sol. L'emplacement de chacune des poutres est de toutes façons visible dans les murs. On remarque quelques poutres bifurquées ; l'une des extrémités se termine en fourche et s'appuie donc aux endroits dans le même mur (A et H).

On remarque un élément de gouttière en place, dans le mur mitoyen des pièces E et G. On retrouve également les éléments de canalisation dans certains murs (mur O de la pièce H) ; ce sont de longs tuyaux de terre cuite vernissés intérieurement.

Il subsiste des aménagements intérieurs, un lavabo en pierre (une pile, localement) reposant sur deux piliers de briques en terre cuite. Un tuyau rentre dans le mur, en dessous du lavabo. Un placard surmonte ce dernier. On note un second placard dans la même pièce. Le sol de la plupart des pièces et même certaines plinthes sont en carreaux vernis. Enfin, l'escalier intérieur S1 permet l'accès des pièces H et I.

L'ensemble cochonnier-poulailler, au niveau du rez-de-chaussée, comporte 7 pièces (notées I à VI) pour une longueur totale d'environ 17 mètres et une largeur de 6,50m.

pièce I - 3m x 2,60m - peut-être 1 porte au S

pièce II - 3m x 2,60m - peut-être 1 porte au S

pièce III - 5,60m x 5,20m - peut-être 1 porte à l'E

pièce IV - 5,60m x 2,50m - 1 porte de 1,25m de large à l'E - peut-être des portes communiquant avec les pièces V1 et V2 - semble ne pas avoir eu de toit

pièces V1 et V2 - 3,50m x 2,50m - composées d'une avant-cour, large de 0,60m et d'une pièce proprement-dite, voutée. Les portes ferment l'avant-cour - 1 petite ouverture dans le mur E de la pièce V2

pièce VI - 2,50m x 2,40m - 1 porte à l'E - 1 petite ouverture dans le mur S

On note un petit appentis en bois derrière le mur de la pièce VI. Le 1er étage des pièces V1 et V2 est occupé par une pièce unique (VII) de 5,60m x 2,65m. Elle a une porte de 1,15m de large au S et 2 fenêtres de 0,50m de large dans le même mur. Cette pièce, haute, s'ouvre sur une terrasse de 4,30m x 2,80m de plan trapézoïdal qui occupe le niveau supérieur de la pièce VI. On y accède par un escalier (S6).

Les deux pièces V1 et V2 sont basses et voutées. Le plafond est fait de briques plates. Les deux voutes ne sont pas fermées. Leur arc est appareillé en briques de terre-cuite. Le mur de l'avant-cour est bas (1m de haut env.). Les portes de l'avant-cour sont donc des portes basses tout comme celle d'entrée de la pièce IV. Chaque pièce respectivement au coin S3 et S0 possède un petit conduit vertical qui aboutit à la pièce VII. La pièce VI est également voutée et le plafond carrelé. Le terrain qui entoure les bâtiments est pratiquement plat. Il s'étend entre les deux chemins d'accès encore en usage. Il est bordé par un ruisseau à l'O et s'arrête quelques mètres en arrière du mur oriental du bâtiment principal. A l'extrémité sud, se trouve l'ancienne source du Bastidon aujourd'hui tarie. C'est un puits carré de 3 m de profondeur environ, couvert par un toit en pente. Cette source alimentait le ruisseau qui longe la partie occidentale du terrain, passe derrière l'ensemble cochonnier-poulailler et conduit au village. Cette source approvisionnait également une canalisation, parallèle au bâtiment central dont on retrouve 5 regards. Ce sont des ouvertures dans le sol, rectangulaires, appareillées. La canalisation aboutit à un bassin, à 26 m au nord de l'habitation. Ce bassin est carré, de 4,50m de côté avec des murs épais de 0,80m. Ces murs sont construits en gros blocs équarris de calcaire gris. Des trop-plein de terre cuite traversent les parois du bassin. Au milieu du mur sud, on note la base de l'ancienne fontaine. Un caniveau part de l'angle O du bassin et se dirige vers le ruisseau. Enfin, près de la source, on reconnaît les restes d'un puits et la couverture qui le surmontait. Quelques murs barrent le terrain. Un large mur d'enclos (1,60m) longe le ruisseau. Trois murs d'enclos (N, E et O) entourent partiellement la maison. Quatre murs d'enclos forment un grand quadrilatère fermé à l'angle NE de l'habitation. On a peu de murs de soutènement en raison du caractère plat du terrain sauf peut-être un des murs d'enclos cité plus haut.

Etude botanique

La végétation actuelle au Bastidon est très luxuriante. Il est difficile de discerner l'emplacement des arbres et des plantes du temps de l'activité de la ferme. Nous avons pourtant essayé de recenser les espèces encore présentes et de noter leur emplacement. On donne ici la liste de ces plantes :

Chêne (C) - Murier (M) - Orme champêtre (*Ulmus Campetrus*) (O) - Ruis (*Rhus Sempervirens*) (B) - Filoria à feuilles étroites (*Phillyrea Augustifolia*) (FH)
Jasmin (*Jasminum Fructicosum*) (J) - Cornouiller sanguin (*Cornus Sanguinea*) (CS)
Prunellier (PR) - Figuier (F) - Poirier (P)

Reconstitution

Le Bastidon est abandonné depuis une quarantaine d'années. Ses anciens propriétaires habitent toujours Forcalqueiret mais depuis quelques années l'ont vendu. En raison de l'état de délabrement des bâtiments, il ne nous était pas toujours possible de reconnaître les diverses pièces et de conclure sur leur usage. Nous avons donc interrogé les anciens propriétaires de la ferme qui ont éclairé nos observations. Nous avons même eu accès à un document photographique représentant la façade méridionale de l'habitation. Observations sur le terrain, étude botanique et témoignages oraux nous permettent de présenter la vie de la ferme avant son abandon.

On entrait dans le bâtiment principal par la pièce G ou au premier étage de la pièce H auquel on accédait par un escalier bordé d'une rampe de pierre (S5). Deux autres entrées sont possibles, au premier étage des pièces D et E, auxquelles on accédait également par un escalier (S2). En effet, il semble bien que les appartements occupaient le premier étage alors que le rez-de-chaussée servait à loger le bétail, stocker les provisions ou transformer la matière première. Le deuxième étage, mansardé, était probablement un grenier.

Le rez-de-chaussée de la pièce G comportait une cheminée, un placard et peut-être un escalier en bois qui permettait de monter à la pièce I. C'est la seule pièce qui porte les traces d'une cheminée. On sait qu'autrefois la cuisine (au sens de cuisine-salle à manger) était la seule pièce chauffée de la maison ; les chambres ne l'étaient pas. N'oublions pas non plus que le Bastidon était une habitation d'été. En hiver, le propriétaire habitait Forcalqueiret.

Au 1^{er} étage, les appartements sont reconnaissables à leurs aménagements : lavabo, placards, grandes fenêtres, planchers et plinthes carrelées, etc. Cet étage était probablement divisé en divers appartements : ceux du maître et ceux du métayer et des autres domestiques (valets, berger, saisonniers). Nous sommes tentés de croire que les appartements du maître occupaient les pièces G, H, I et J. Entre les pièces E et I une porte bouchée symbolise peut-être la séparation des appartements. Au 1^{er} étage, les seules pièces qui ne paraissent pas habitables sont les pièces A et B.

Au rez-de-chaussée de la pièce H, on fabriquait le pain et l'huile. La pièce K2 est en effet un four destiné à la cuisson du pain familial. Les ancras de construction qui traversent la pièce K2 sont probablement destinés à soulager le mur des effets de la chaleur. En face du four, une arche abritait le pressoir à huile. D'ailleurs cette pièce communiquait avec la pièce J où se trouve la grande cuve à huile M. Une seconde cuve occupait la pièce. Il est permis de penser que le rez-de-chaussée de la pièce I servait de cave. On tirait l'huile de la cuve L. On y entreposait le vin. On accédait par la cuisine G. Les étages supérieurs de la pièce L servaient de pigeonnier, ce qui expliquerait le toit faiblement pointu et les alvéoles et niches dans les murs.

Les rez-de-chaussée D et E fonctionnaient sans doute comme des étables. Les trois pièces C1, 2, 3 étaient probablement des stalles abritant des chevaux ou des ânes (les propriétaires allaient du village au Bastidon à dos d'âne). La grande pièce A était la bergerie située devant un grand chêne (la "réserve") et un enclos de parage. Toutes ces pièces ont de petites fenêtres au rez-de-chaussée et de larges portes. La bergerie est la seule pièce qui soit ouverte au mistral. La pièce B était peut-être une magnanerie, c'est à dire une pièce où l'on élevait le ver à soie. Le terrain comprend d'ailleurs une dizaine de mûriers dont on hachait les feuilles pour nourrir les larves.

Il est possible que la ferme ait connu plusieurs étapes de construction, non pas obligatoirement des agrandissements dus à un accroissement de richesse, encore que ce soit possible, mais peut-être dus à la préférence d'une activité par rapport à une autre et donc présentant un choix dans le déroulement de la construction des diverses pièces. Ainsi, la pièce G semble avoir été rajoutée ultérieurement, ce qui expliquerait la présence d'ancres au 2^{ème} étage et d'un mur doublé. Les pièces A et L présentent une juxtaposition dans leurs murs qui relèverait du même fait. Quelques détails dans les matériaux utilisés apportent leur contribution à cette hypothèse.

Un dépôt d'ordures attenant à la maison, près du coin SE, a restitué un grand nombre de tessons céramiques, de verre et un dé à coudre. On y reconnaît une vaisselle domestique : assiettes plates et creuses, gobelets, pots, cruches, bassines, carafes en verre ...

Le cochonnier, pour reprendre le terme en usage à Forcalqueiret, occupe les pièces IV, VI et V2. Une ouverture dans le mur est permettait de remplir les auges. Les pièces I, II et III étaient probablement des granges destinées au stockage. La pièce VI en raison de sa fraîcheur et son obscurité servait peut-être au stockage (cellier ?). Le poulailler occupait la pièce VII et la terrasse attenante.

On puisait l'eau au puits ou à la fontaine du bassin en face du cochonnier. La fontaine était "taillée dans la masse" ; c'était un haut demi-cylindre de pierre nanti d'une vasque ou sortaient deux robinets. Cette fontaine a été volée il y a une dizaine d'années. Une allée encadrée de buis taillés conduisait de la maison à la fontaine. D'autres haies longeaient la maison à l'est et à l'ouest constituées d'ormes champêtres et de pruneliers. Une courette, fleurie de lilas et de giroflées se trouvait devant les pièces V et VI de l'ensemble cochonnier-poulailler.

A l'est et au nord du bassin, le terrain se partageait en verger et potager. Du verger nous restent un poirier, un figuier et un murier dit "des malades". Celui-ci donne des fruits comestibles alors que les dix muriers bordant la maison et le ruisseau sont des arbres destinés aux vers à soie. Le potager était réputé pour ses artichauts et ses choux-fleurs. On l'appelait le "Jardin d'Hiver". A l'ouest du ruisseau, la vigne appartenait aussi à la ferme.

Le Bastidon possédait donc la plupart des éléments pour vivre de ses seules ressources, en économie fermée. Les gens produisaient et transformaient leurs produits. Pain, viande, huile, laitages étaient fabriqués à la ferme. On pourrait y ajouter les lainages et la soie. Ce type d'économie était caractéristique de chaque grande ferme de la plaine. Chaque foyer fabriquait son pain et on connaît un tel four à Prègue-jour (Rocbaron) dont la gueule est de grès comme au Bastidon. Les olives étaient pressées dans chaque maison et on retrouve la même arche qui abritait le presseoir aux Déoux et aux Marins pour ne citer que les plus proches. Les cuves à huile existent aux Déoux, aux Marins, aux Bouguets, à Prègue-jour, etc ... Le vin était fabriqué au village.

Chaque ferme possédait un cheptel et une basse-cour susceptibles de lui fournir viande, oeufs et laitages. Les pigeonniers sont courants dans la région, inclus dans la maison (les Bouguets) ou indépendants (La Bastidette, la Ferrière). Les bergeries sont aussi nombreuses dans la plaine que dans les massifs de collines. Les moutons ne transhumaient pas loin et ceux de la Verrerie (Rocbaron) venaient jusqu'au Bastidon, les deux bâtiments appartenant à la même famille. Cet élevage nécessitait la présence d'un berger à demeure. Le reste du cheptel se subdivisait probablement en boeufs, anes et chevaux. Le Bastidon possédait des étables abritant les bêtes. On retrouve des stalles identiques aux pièces C1,2,3 aux Bouguets et à Prègue-jour.

On peut supposer que parmi le personnel se trouvaient un palefrenier et un bouvier. Le métayer assistait le maître dans les tâches les plus importantes. Au sein de la ferme la hiérarchie comprenait trois classes : le maître et sa famille, le métayer et la sienne, puis les valets, servantes et saisonniers.

Ce type d'exploitation familiale a pratiquement disparu dans la région. Les quelques fermes encore en activité n'ont qu'un but, la viticulture. C'est le village, voire de plus en plus les villes qui fournissent les produits de consommation quotidienne. Seul subsiste le potager familial le long des berges de l'Issole lié à un système d'irrigation vicinal. Les troupeaux sont restreints (trois ou quatre fermes pour le canton). La campagne dépend économiquement d'un système urbain. Elle dépend aussi de la ville culturellement ce qui bouleverse le tissu social (rapports avec les résidents secondaires, migrations dues à l'emploi). Les relations entre voisins ne se situent pas au même niveau et les réunions familiales n'existent plus ; les habitants du Bastidon allaient aux Déoux et aux Marins pour y "faire la veillée". La diversité des travaux agricoles nécessitait en effet une entraide et débouchait sur une multitude de fêtes et distractions. Ce système est périmé au profit des distractions passives. Ce phénomène a une même incidence sur les traditions populaires (voir article).

L'intérêt architectural du Bastidon débouche vite sur un problème économique voire social qu'il ne nous est pas possible d'aborder dans sa totalité en raison de la faiblesse des documents et vestiges visibles. Le mode de vie évoqué n'existe plus parce qu'il n'offre plus la rentabilité nécessaire. On ne peut que constater au résultat de nos enquêtes que si le système économique s'est modifié, cela n'a pas suffisamment amélioré les conditions de travail et de vie sociale des ruraux.

Note :

Nous remercions Mme et Melle Vincens
relevés graphiques avec A. Doucet et J. Texier
renseignements botaniques de L. Di Paolo

LA BAUME FERE

Philippe HAMEAU ⁺ et Christian GABORIEAU ⁺⁺

Résumé : Au sud de La Roquebrussanne, sur la pente orientale du massif d'Agnis, s'ouvre la grotte dite Baume Père ayant servi de lieu sépulcral au Chalcolithique. Au cours d'un tamisage, nous avons pu trouver quelques tessons céramiques, os humains et animaux. Des fouilles antérieures avaient mis au jour un mobilier plus caractéristique et de la même période.

Abstract : To the south of the village of La Roquebrussanne, on the east slope of the Agnis mountain is situated the cave named Baume Père, which has been a sepulchral site during the Chalcolithic Age. In this cave we have found, after having sifted its soil, some sherds, human and animal bones. During former excavations, more characteristic material of the same period was discovered.

SITUATION

La grotte dite Baume Père (soit Grotte Sauvage) est située au sud du village de La Roquebrussanne, non loin de la limite du territoire de cette commune et de celui de Méounes. On y accède par divers sentiers, soit en passant par le "Jas" sur l'ancienne route de Toulon, soit en empruntant une sente qui va du quartier des "Chataigniers" au vallon de la Baume, soit encore en passant par le sommet du plateau et le puits de l'Eouvière.

La grotte s'ouvre dans le flanc d'une barre de rochers fermée en cul-de-sac dix mètres au nord. L'accès immédiat du porche est relativement malaisé, en haut d'une forte pente, au milieu des chênes verts. A quelques mètres sur la droite, une cavité suintante évoque l'emplacement d'une source diacalse.

DESCRIPTION

La grotte s'ouvre au nord. L'ouverture mesure 5,50m de long sur 1,20m de haut. Le porche a été bouché dans sa plus grande partie par un mur en pierres sèches ne laissant qu'un passage de 0,80m de large. Le décrochement est matérialisé par trois marches naturelles. Hormis les deux premiers mètres et le passage entre les deux salles, on peut se tenir debout dans la cavité.

A droite de l'entrée, on constate un muret semi-circulaire, reste d'un abri de fortune (charbonniers ?).

La première salle mesure 17m environ pour une largeur moyenne de 4 à 5m. Elle affecte l'orientation N-S. La seconde salle orientée NO-SE mesure 15 à 16m de long et part en fuseau vers un bouchon terminal. On distingue les passages successifs des eaux qui ont façonné la grotte. Un bouchon de calcaire, un large alvéole dans la voûte et le plafond double au niveau du passage matérialisent les deux passages. La

⁺ 11 rue de l'Aude 75014 Paris

⁺⁺ 3 rue Serge Voyer 94290 Villeneuve-le-Roi

seconde salle a des parois qui suintent en permanence.

On distingue quelques sillons dans le plafond de cette deuxième salle mais ils ne semblent pas être le travail de l'homme. Il semble que seule la première salle ait été utilisée par l'homme.

TRAVAUX ANTERIEURS

L'unique trace écrite que nous connaissions est le paragraphe consacré à cette grotte dans la monographie écrite par V.Saglietto sur La Roquebrussanne et les commentaires de J.Courtin dans l'ouvrage cité en bibliographie. Le premier signale les prospections de L.Baude, amateur local, qui y découvrit un maxillaire inférieur d'enfant, les fragments d'un vase aux parois lustrées, des tessons ornés d'impressions digitales, un pendentif en cristal de roche et un fragment d'anneau ou d'anse en verre opaque.

Le même auteur signale les fouilles de L.Ducret, instituteur de Mécounes, en 1933. Ce fouilleur aurait découvert les squelettes de douze individus et une lame en silex de 11cm de long. Nous avons eu accès au matériel mis au jour par ce dernier. Il s'agit :

- 1 fond de récipient plat, à gros dégraissant et pâte rugueuse
 - 5 tessons de céramique à gros dégraissant et pâte rugueuse de teinte rouge à brun
 - 2 tessons de céramique à dégraissant fin et pâte lissée
 - 1 lame de silex de 11cm de long à retouches rasantes sur la partie mésiale et abruptes sur la partie effilée. Le silex est de couleur crème et sa pointe brune semble avoir été passée à la flamme. Pas de traces d'utilisation.
 - 1 fragment de lame dentée (perdue et connue par un dessin)
 - 2 maxillaires inférieurs humains
- Elie Alexis, autre amateur local, y fouilla dans les années quarante. Nous lui devons l'inventaire des objets qu'il expose chez lui. Il s'agit :
- 104 perles à ailettes de 10mm de large
 - 158 perles en stéatite noire de 5mm de diam. et 2mm d'ép.
 - 1 perle en os de 9mm de diam. et 20mm long.
 - 15 canines perforées de 23mm de long en moyenne
 - 1 épingle en os de 28mm de long.
 - 12 perles faites de dentales de 19mm de long en moyenne
 - 1 perle dans une dent animale de 17mm de long
 - 2 perles creusées dans des dents animales de 27mm de long chacune
 - 7 outils lithiques sur silex gris ou blond (armature de flèche)

La majorité des découvertes ont disparu à la suite de pertes ou de dispersions des collections. La collection Baude reste inconnue. A la suite de ces fouilles plus ou moins connues localement, d'autres clandestins achevèrent de piller le site. Le sol a été excavé jusqu'à l'argile stérile. Quelques habitants ont pu témoigner de découvertes clandestines de matériel osseux. Une pointe de flèche à ailerons nous a été citée.

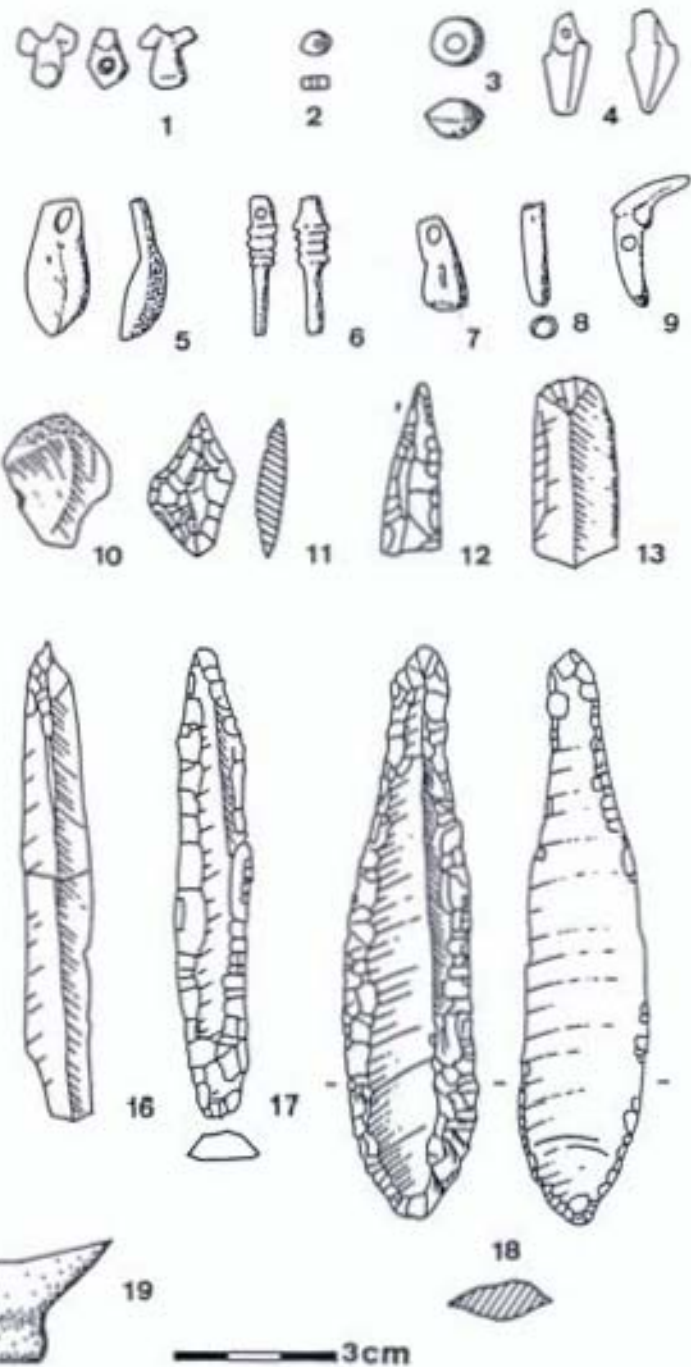
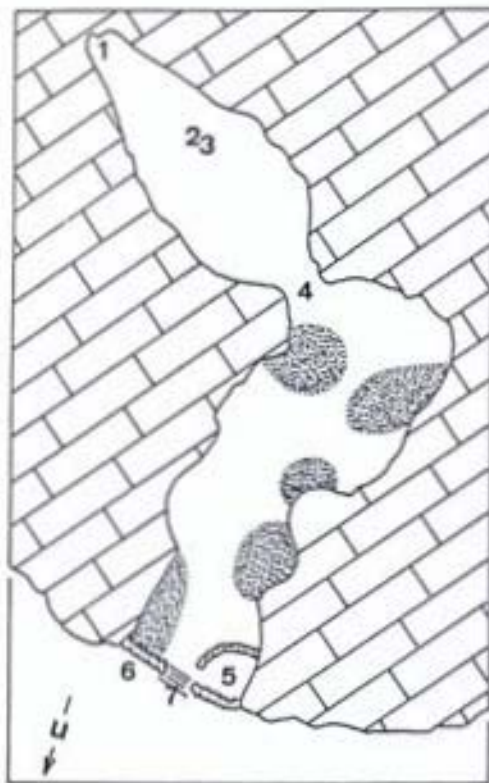
LE TAMISAGE DE 1978

Suite à l'autorisation du propriétaire de la grotte M.Baudino et l'accord de la Direction des Antiquités Préhistoriques de Provence-Côte d'Azur, nous avons effectué un ultime tamisage tant de la terre jetée devant le porche que celle accumulée dans les recoins de la première salle. Bien que maints fouilleurs soient passés avant nous la Direction des Antiquités Préhistorique redoutait qu'il y ait eu choix des vestiges lors des travaux précédents ; les fouilleurs n'auraient gardé que ce qui leur aurait paru avoir une valeur esthétique et marchande.

le mobilier

Os et tessons céramiques sont les seuls objets mis au jour. Il s'agit :

- os humains :
 - 16 phalanges
 - 11 os longs
 - 7 fragments de calotte crânienne
 - 7 fragments de côtes
 - 4 calcaneum
 - 4 vertèbres



La Baume Père : plan (1 = bouchon d'argile, 2 = ancienne arrivée de l'eau, 3 = traits gravés, 4 = plafond stalagmitique, 5 = cabane, 6 = muret en pierres sèches, 7 = marches) et matériel des collections Alexis E. (1 à 13 + 16 et 17) et Ducret J. (14, 18, 19). 1 perle à ailettes, 2 perle en stéatite, 3 perle en os, 4 perle en quartz hyalin, 5 canine perforée, 6 épingle en os subsegmentée, 7, 9 dents animales perforées, 8 dentale, 10 à 18 industrie lithique sur silex (15 pointe de flèche, le n°16 est fait d'après un dessin de l'inventeur, l'objet a disparu), 19 fond d'un récipient céramique.

	1 clavicule
	1 dent
	1 extrémité distale d'humerus
os animaux :	phalange (<i>Lepus europeus</i>)
	tibia (<i>Lepus europeus</i>)
	diaphyse de métacarpien (<i>Capra sp</i>)
	extrémité de métacarpien gauche (<i>Capra sp</i>)
	extrémité distale de tibia droit (<i>Capra sp</i>)
	humérus droit et humérus gauche du même individu (<i>Capra sp</i>)
	vertèbre cervicale (<i>Capra sp</i>)
	dent M1 supérieure droite (<i>Capra sp</i>)
	dent M2 supérieure gauche (<i>Capra sp</i>)
	dent M1 inférieure droite (<i>Capra sp</i>)
	caracolde gauche (oiseau)
	os longs (oiseau)
céramique :	9 tessons à paroi externe noire
	4 tessons à paroi externe beige

Nous comptons 30% d'os indéterminables (humains et animaux). Quels qu'ils soient, les os sont dans un état de bonne conservation : peu de petites esquilles. Certains os humains sont rongés, phénomène fréquent dans les grottes. D'autres os sont quasi-fossilisés. Certains sont carbonisés (contact avec le feu). Les os humains appartiennent à des individus d'âges divers. Un calcaneum, par exemple, montre des traces de croissance. Les distinctions de sexe n'ont pu être notées. Les os animaux appartiennent à trois espèces, lièvre, capridé, oiseau. Les os de capridés appartiennent tant à des individus jeunes qu'agés. Les tessons céramiques sont très petits et la seule distinction notable serait la teinte des parois. Le dégraissant est calcaire. Le mica est sans doute involontaire. Aucun décor n'est visible. Un tesson montre l'amorce d'une anse en ruban.

CONCLUSION

Les travaux que nous avons effectués dans cette grotte n'ont apporté aucun détail vraiment nouveau aux découvertes précédentes. Toutefois, ils permettent quelques réflexions et conclusions au sujet de l'occupation de la grotte. Les collections de L. Ducret et E. Alexis présentent un échantillonnage caractéristique de l'époque chalcolithique. Les perles à ailettes sont un fossile directeur de cette période. J. Courtin mentionne le pendentif en os (fig. 1 n°6) comme une épingle en os à renflement subsegmenté et tête percée unique dans le Midi de la France. Il lui admet des objets analogues en Espagne. Il existe aussi un petit tube segmenté dans le mobilier de la grotte de Gonfaron (O. Roudil et G. Bérard -1977-). Généralement, les cavités choisies à cette époque pour des fins sépulcrales sont plus exigües ; elles permettent si besoin d'être facilement murées. Le mur qui clôt l'entrée de la Baume Père est à notre avis une reprise d'un muret plus ancien (préhistorique?). Le nombre des individus inhumés pouvait être élevé car les sépultures occupaient la quasi totalité de la première salle, soit une quarantaine de mètres carrés. Les os animaux peuvent être des offrandes bien sûr, mais on peut aussi penser qu'il s'agit d'espèces communes dans la garrigue. La fréquentation des lieux par les vestiges sous le porche et les espèces botaniques associées à l'homme est attestée jusqu'à très récemment. Pour l'instant, la Baume Père est un témoin chalcolithique relativement isolé. Les lieux sépulcraux les plus proches sont le dolmen de l'Amarron (La Celle), la grotte Alain (Tourves) ou le dolmen des Antiquailles (Cuers).

NOTES

Nous remercions nos informateurs, mm. Boudino, Ducret et Alexis, et nos camarades de fouilles, M.P. Mary et J. Texier. Renseignements ostéologiques de G. Chaufourier. Abstract de 'A. Acoivitsioti-Hameau. Dessin de Ph. Hameau.

BIBLIOGRAPHIE

- COURTIN J. -1974- Le Néolithique de la Provence, Ed. Klincksieck
 ROUDIL J.L. -1977- Les épingles en os du sud-est de la France, Bull. S.P.F. tome 74 n°0
 ROUDIL O. et BÉRAND G. -1977- La grotte de Gonfaron (Var), Bull. S.P.F. tome 74 n°1
 SAGLIETTO V. -1936- La Roquebrussanne, Archéologie et Histoire, Cannes

LES NOMS DE LIEUX DE SAINTE-ANASTASIE

LES VILLAGEOIS

Les toponymes ont été relevés sur le cadastre de la commune de Sainte-Anastasie puis soumis aux commentaires des villageois. Ce sont les habitants du village qui se sont interrogés eux-mêmes sur la signification des noms de lieux de leur commune, du moins certains d'entre eux. Beaucoup de ces noms ont leur origine dans la langue provençale et les habitants étaient tout à fait habilités pour y répondre. On retrouvera quelques toponymes non indiqués sur le cadastre (noté °) ajoutés par les villageois eux-mêmes. lorsque cela était nécessaire, les enquêteurs ont ajoutés aux noms, les explications données par divers ouvrages.

SAINTE-ANASTASIE-SUR-ISSOLE : du nom de la sainte, martyre, que Saint Just, patron de la commune, centurion romain aurait tenté de sauver. Le blason du village représente à cet effet, un casque romain avec cimier et la rivière bleue surfond rouge et jaune qui symbolisent l'Issole et la Provence.

L'ADRECHON : le petit adret

LES AIRES : comprendre les aires de battage pour le blé

LEZ GRANDES AIRES : idem

AIRE NOTRE DAME : idem

LA BASSAQUE : ---

LA BASTIDE : la ferme

LES BATAILLES : tombes de l'époque romaine - on aurait retrouvé tuiles et pierres plates

endroit où l'on s'est battu ; on y a retrouvé des armes

LES BAUMETTES : cavernes

BELLE-VUE : où l'on a un joli coup d'oeil

BERTRAND MARIN : des marins bretons de la marine royale, après un exploit, auraient reçu ce quartier après qu'ils s'y soient réfugiés. Ce terme est à relier avec le hameau des Marins à Forcalqueiret

BONJEU : lieu de repos pour les romains

CAMP DE BORDEAU : un bordel romain y aurait été installé. Ce toponyme serait à relier avec celui du quartier voisin "la Veirole".

le mot bordel serait devenu bordeau en se francisant

camp au bord de l'eau, près de l'Issole

LA BOULANGERE : lieu où habitait une boulangère

BOUSQUO DE MIEYO : bosquet de la demi-journée ; on s'y reposait vers midi

BOUTIN : vient de butin ; le seul chemin pour aller vers l'oppidum de Peiro Coun.

LE BREGIDOU : ---

LES BREGUIERES : ---

LA BRECONADE : ---

BUTAVENT : on y tamisait les haricots, richesse de Ste-Anastasie avec les légumes secs et le foin.

LA CABRUERO : endroit où l'on gardait les chèvres

CANDY : ---

LA CHABOURCUE : ---

LA CHAPELLE : ---

VALION CAOU : endroit chaud et par extension endroit à (fours à) chaux

LES CHEVALIERS : lieu habité par des chevaliers de retour des croisades

LA CLAPE : grosse pierre servant de piège

COLLET DE LA CANAOU : colline à l'auge à cochons ; sorte d'aqueduc creusé sous les

ordres du marquis d'Entrechaux. Ce lieu est aussi appelé Co' Condé de François Condé qui le travaillait.

LES COLOMBADES : chêne renommé pour ses palombes

LES COTES DE MASSEOUT : il y aurait eu une bataille

LA COTE ROUSSE : les vignes y sont rousées à maturité

LES DEFENDS : lieu appartenant au seigneur et interdit aux paysans. Une anecdote

veut qu'un paysan y ayant ramassé un fagot ait été envoyé aux galères.

L'EUVIERE : lieu où les bergers réceptionnaient la marchandise entrant sur l'oppidum de Peiron Countaou

L'ESTOURIERE : source auprès de laquelle les animaux se reposaient pendant les fortes chaleurs. L'endroit est connu des chasseurs

FABRE : du nom d'un maréchal-ferrant

PARABRECUE : ---

LES FERRAGES : lieu planté en jardins et en prairies

jardin planté en fourrage (G.Plaisance)

CAN MUREST : ---

GAYOU DU CAPELAN : endroit de la rivière, tourbillonnant, où a dû se noyer un curé du village

GAYOU DU MIEYO : coq du midi, gayou ne serait pas un endroit de la rivière mais un gaou, un coq

GAYOU DE VIE : coq de vie

VAL DE COIRAN : du nom d'un habitant du quartier

VAL DE GUEIROL : idem

LES HORTS : en récompense d'un service, le marquis d'Entrechaux promettait à ses serviteurs une partie de ce quartier qui était son héritage

LES HORTS DE LA FONT : les bords de la source

L'HUBAC : versant nord, contraire de l'adret

JOUSSERAN : du nom d'un habitant du quartier

LABONET : ---

LES MOLLIERES : endroit mou, marécageux, aujourd'hui comblé

LES PETITES MOLLIERES : idem

LES NEGADISSES : endroit où l'on se noie

NOTRE DAME : ---

OUSTAOTS ROUTS : maisons (ostal) cassées (ravagées) par les Sarrazins

PECAUSSIER : ---

PEIRO COUTTAOU : opidium

pierre où l'on compte les gens qui passent

PERREMENUEIER : ou Perrin de Guier ; Co'Condé aurait acheté un marteau de colline et roté (rompre) la terre pour semer du blé (opération d'une année).

PIERASCAS : lieu où la terre est aride et la pierre raclée

PLANE BOUIS : lieu où habitait le cousin de Caspard de Besse, Caspard Bouis

LES FOULECADES : de pou qui signifie puits

LES PRES DE NAPLE : des romains s'y seraient installé ; écrire Naple sans s

PRESSE-COUARAN : ---

LES PRIORATS : il y aurait eu un prieuré

REBOUILLON : ---

LA REGONE : ---

LES RIBAS : serait synonyme d'adret ou synonyme de pente

RIBAS DES AIRES : idem

SAINT-QUINIS (chemin de) : ---

SARRAGAN : ---

SERRE-LONGUE : en réalité terre longue

SOUCUTETTES : petites vignes

THEMES : dérivé de termes

TOUCANIER : ---

LES TREILLIES : lieu touché par le phylloxéra et replanté en vigne américaine

TRACU DE BABACU : grotte de 15 à 20m habité par un être repoussant ; un babacu



TRAOU DES FADES : trou des fées : trou dans la falaise de la barre de St Quinis

THUMIAN : contraction de trou de Sumian

LES VAUX : les vaux

LA VEIROLE : lieu où l'on parquait les véroleux et les pestiférés

VIDARESSE : —

LA FONT DU VER : fontaine de verdure

LES VIGNARETS : vignes à raies

Conclusion

Le village qui nous avait été donné comme un no man's land par de nombreux villageois montre par son approche toponymique qu'il n'en est -bien sûr- pas ainsi. Les toponymes nous parviennent sous divers aspects et l'étymologie n'est pas le soucis principal des villageois. Le côté historique, la géographie sont souvent donnés comme la source principale des noms de lieux. C'est évidemment un point de vue mais qui nous permet d'apprécier le terrain.

Note :

enquêtes de 'A. Accovita, Bti-Hameau, Ph. Hameau, L. Marguier, P. Prévost et J. Texier

FLORE ET SITES ABANDONNES

LEONARD DI PAOLO +

Résumé : Par diverses méthodes, la botanique contribue à l'étude des sites abandonnés par l'homme. Plusieurs exemples pris sur des sites autrefois agricoles ou pastoraux montrent l'intérêt d'en étudier la flore.

Abstract : Botany through a diversity of methods contributes to the study of sites abandoned by man. Several essays on sites with agricultural and pastoral past, show the interest of flora-studying.

PROBLEMES

La botanique peut apporter une aide précieuse dans l'étude du passé d'un site. Elle permet de révéler la présence de l'homme avant que soient entreprises des recherches plus sérieuses. En cela, elle agit comme un indicateur. C'est pourtant un problème rarement évoqué et la bibliographie en ce domaine est indigente.

L'aide que nous apporte la botanique se présente sous diverses formes. On y distingue d'abord une série de méthodes basées sur l'observation visuelle du couvert végétal d'un site et qui peuvent être le témoin du passage de l'homme.

Au cours des millénaires, l'empreinte humaine s'est faite sentir sur la végétation. Elle s'est ajoutée aux facteurs naturels pour modifier le paysage végétal. Les grands défrichements, la culture intensive du sol, l'élevage pastoral ont fait disparaître le climax (forêt de chênes verts du midi méditerranéen) et l'ont remplacé par des formes dégradées tels que maquis et garrigue. Par ailleurs, des espèces introduites et acclimatées se sont développées naturellement. Tout ceci a contribué à une évolution du couvert végétal jusqu'à l'actuel. Donc, en pleine colline, la présence de cultures abandonnées ou de végétaux que l'on n'a pas coutume de rencontrer sont un indice du passage antérieur de l'homme.

Un autre indice découle de la faculté des plantes à s'adapter à un type de sol. Certaines s'adaptent à un sol calcaire (plantes calcicoles) et d'autres au contraire ne peuvent supporter une trop forte teneur en calcaire (plantes calcifuges).

Ainsi peut on voir se manifester une végétation diversifiée qui s'adapte aux matériaux d'importation, de nature chimique différente, qui ont été utilisés pour la construction de toutes sortes d'édifices. C'est un élément important quand aucun autre indice visuel n'est décelable (constructions en ruines, enfouies ...). Certains végétaux prolifèrent sur des sols riches en matières organiques non acides (fèces animales ou humaines). C'est le cas de l'ortie par exemple.

Une méthode liée à la linguistique consiste à recueillir les toponymes (dénomination locale des lieux-dits) des communes. Bien souvent, il ressort de cette étude, des appellations concernant le monde végétal.

Enfin une méthode fait intervenir des travaux de laboratoire et apporte sa contribution à l'étude des sites -sites en cours de fouilles- la palynologie ou étude des pollens. Les pollens contenus dans des échantillons de terre provenant de fouilles archéologiques permettent d'évaluer les composants végétaux à une époque déterminée. On peut ainsi confirmer l'évolution des climats dont l'influence a été déterminante pour la flore.

TRAVAUX

L'étude s'est faite dans le canton de La Roquebrussanne en relation avec les autres sujets d'enquêtes relatés dans ce Cahier. Elle a été menée d'un point de vue botanique dans son approche. Des sites tels que les bergeries de Garde l'Ombre, Jas d'Emilien dans le massif de la Loube, la source des Orris à La Roquebrussanne, la Baume Père dans le massif d'Agnis et le Bastidon à Forcalqueiret.

Pour ces différents sites, l'indice botanique n'est venu que confirmer l'occupation humaine. Les sites étaient déjà connus. Il fallait toutefois vérifier la méthode. Il est permis de penser qu'à l'avenir nous irons plus loin dans la Recherche.

Dans le cas de la méthode basée sur la différenciation de végétaux constatée entre les plantes avoisinantes et celles développées sur des matériaux rapportés, la mise en pratique a été difficile. Les matériaux de construction étaient empruntés à l'environnement immédiat. Il est plus facile de formuler ces constatations dans les régions où la pierre n'affleure pas.

- la bergerie du Jas d'Emilien nous livre une foule de témoins végétaux attestant le passage de l'homme. Le mûrier et les tilleuls que l'on trouve près de la bâtisse sont inhabituels dans le paysage et ne peuvent qu'avoir été apportés par l'homme. On trouve un chêne pubescent près de l'enclos qui tranche par sa belle taille avec ceux que l'on retrouve dans les collines. C'est sans nul doute un arbre qui a été protégé par les bergers pour que son couvert se développe. Ce chêne servait à rassembler le troupeau à l'ombre de ses branches quand le soleil est au zénith et que ses rayons tombent directement sur le dos des moutons. La zone ombragée est appelée "réserve". Enfin dans une aire assez plane, on retrouve les traces d'un pâturage par la présence de trèfles.

- A la Baume Père, la présence d'orties indique le passage de l'homme. Il s'agit sûrement de l'occupation de la grotte par les charbonniers du massif d'Agnis au début du 20^{ème} siècle.

- A la source des Orris, avant même de constater l'existence d'une habitation adossée à la paroi rocheuse, on remarque un platane de grande taille ainsi que des peupliers noirs. Là aussi, ils se distinguent de la végétation environnante et l'on peut en déduire que leur présence est due à l'homme.

- Au Bastidon de Forcalqueiret, plusieurs plantes ont des propriétés ornementales caractéristiques. Une double haie de buis devait conduire à la fontaine. Une haie de pruneliers et d'ormes champêtres suivait le mur de soutènement, à l'est de la maison. Communes dans la région méditerranéenne, ces plantes sont pourtant ici un indice, aux abords d'une ferme abandonnée. Nous avons pu vérifier ces observations au cours d'enquêtes au sujet du Bastidon, chez des particuliers.

En consultant les cadastres et en recueillant les toponymes ayant trait aux végétaux, on peut découvrir la passé agricole du canton. Ainsi à La Roquebrussanne, les Ferrages indiquent un lieu planté en fourrage. A Mécunes, on trouve un lieu nommé Les Garancières autrefois planté en garances cultivées pour des vertus tinctoriales. A Mécunes encore, Faveyrolles témoigne de la culture des Fèves. A Forcalqueiret, le lieu-dit Les Blaques (la fête communale porte le même nom) nous apprend qu'il était planté par une chânaie claire de chênes pubescents.

CRITIQUES

On ne peut perdre de vue le fait que certaines plantes indiquant la présence humaine doivent peut-être leur présence à l'intervention d'animaux (graines apportées par les oiseaux, fruits apportés par des rongeurs, insectes ayant véhiculé des pollens). Ainsi, au Jas d'Emilien, la présence d'un exemplaire isolé de daphné est surprenante à cet endroit. Il en est de même d'un pied de cinéraire trouvé en exemplaire unique à la bergerie de Gardel'Ombre. On prendra quelques précautions avec le plantain, plantago major lié aux céréales et le plantago lanceolata lié aux aires de pâturages ; sa présence n'est à considérer que décelée dans des endroits totalement abandonnés.

CONCLUSIONS

La considération de l'élément végétal n'est pas négligeable dans l'étude du passé d'un site. Si mes observations ne sont venues que confirmer la présence humaine révélée par des indices matériels, elles pourront par la suite jouer le rôle d'indicateur avant découverte du vestige. Les études polliniques envisagées permettront de renseigner sur la végétation d'une époque déterminée et déjà lointaine.

APPROCHE DU FOLKLORE DU CANTON

JEAN TEXIER +

résumé : L'auteur évoque l'intérêt que suscite l'étude du folklore et la méthode avec laquelle il aborde le sujet. Deux exemples sont évoqués, le Premier mai et le Carnaval.

abstract : The author refers to the interest that folklore study provokes and presents his method of approach. Two examples are given, the fest of the 1st may and the Carnaval.

L'attitude généralement adoptée par rapport au folklore réside à considérer la chose d'une manière trop superficielle et l'associer pour la Provence aux fameuses Arlésiennes d'Alphonse Daudet. C'est concevoir le folklore sous une forme qui nous semble à nous très restreinte. Pour nous, le folklore d'une région englobe l'ensemble des traditions locales, l'expression musicale sous forme jouée et dansée, les arts populaires comportant l'architecture comparée, la vannerie, la ferronnerie, la poterie, etc ..., les modes de vie particuliers à la région et par-là même les croyances et les légendes.

Pourquoi l'ASER s'intéresse-t-elle à une étude du folklore propre au canton de La Roquebrussanne ?

Tout simplement parce que sachant la conception qu'avaient nos prédécesseurs de la vie et des loisirs, on peut mieux expliquer certains phénomènes qui se rattachent à une étude parallèle du canton. On conçoit mal l'étude d'un patrimoine sans passer par le folklore.

Ne nous faisons pas d'illusions ; une étude approfondie et générale d'un folklore régional ne nous paraît pas concevable dans un article ou même dans un seul cahier fut-il conséquent. L'ASER ne peut entreprendre une recherche poussée sur chacun des aspects étudiés. Cela nécessiterait une somme de travail et de temps phénoménale. L'intérêt est de montrer pourquoi il est intéressant d'étudier et de conserver un patrimoine folklorique. Nous laissons aux habitants le soin d'en prendre conscience et de reprendre notre travail. C'est ainsi que nous préférons étudier un minimum de choses nous paraissant primordiales plutôt qu'un maximum d'exemples sans recherches approfondies (1).

L'attitude négative vis à vis du folklore est de le considérer comme chose de pittoresque, de touristique et par là de tout à fait mort. A ce titre, je rappelle que nombreuses sont les fêtes villageoises qui ont été déplacées dans l'unique but de s'insérer dans la période estivale. En fait le folklore est le fruit d'une réalité certes ancienne mais bien vivante. Le considérer comme une chose désuète débouche sur une étude d'un simple intérêt ethnologique, rangée consciemment dans un tiroir ou une bibliothèque. Aux antipodes de cette conception, se dresse un certain passéisme qui consiste à refouler le modernisme et ses avantages pour essayer de sauvegarder à tout prix certains aspects rétrogrades du folklore, voire certaines traditions découlant d'attitudes tout juste bonnes à mettre le plus rapidement possible au rancard.

Ainsi, à la veille du 1^{er} mai, les jeunes gens coupaient autrefois les fleurs du

+ 95290 L'Isle Adam

(1) Dans ce sens et pour ne pas faire de notre étude une compilation de notes qui ne déboucherait sur aucun but pratique et positif autre que la rédaction d'articles, nous avons déjà mis en musique des chansons du canton, érigé un oratoire au hameau des Molières lié à une procession, etc ... Chaque enquête est menée avec critique, par discussion avec les informateurs pour comprendre le sentiment qu'ils ont de ce qu'ils nous disent.

jardin afin de les offrir de façon anonyme aux femmes du village. Les vieilles filles recevaient des branches de figuier qui pouvaient aller jusqu'à bloquer leur porte. Pourquoi ce figuier ? Tout simplement pour comparer le fruit sec avec la peau de la femme qui n'est plus bonne à marier. On disait d'ailleurs d'une vieille fille qu'"elle séchait les figues"... Les femmes qui avaient une "mauvaise langue" recevaient du laurier-sauce dont la feuille pique comme celle des personnes considérées. Celles qui avaient le cœur volage recevaient des feuilles d'artichaut. Les mauvaises femmes ou considérées telles trouvaient à leur porte des genêts épineux. Ce n'est certes pas un tort de ne pas perpétuer cette coutume humiliante et qui aurait de nos jours un sens dévié.

La meilleure méthode pour étudier le folklore est de pratiquer des enquêtes et d'en faire la vérification auprès des gens pour comparer les discours et y déceler la subjectivité. Il est vrai que dans ce domaine la bibliographie portant sur le folklore de la Provence intérieure s'est avérée d'une pauvreté désolante. Ce qui est marqué dans les livres n'est souvent que le récit d'une seule personne. Le récit peut avoir subi des transformations. La personnalité des informateurs, le choix de ceux-ci est un sujet d'attention de la part de l'enquêteur.

S'il s'agit de faire une étude comparée des divers arts populaires, tout ceci est en principe visible chez les artisans, les particuliers ou dans les musées. C'est ainsi que les plus beaux objets ont été remarqués chez les particuliers. Nous voulons étudier les traditions et modes de vie de même que les chansons. Quant aux contes et légendes, nous préférons ceux qui nous sont racontés par les habitants eux-mêmes, l'intérêt consistant à comparer ces derniers avec les variantes possibles. Pour mieux montrer notre projet d'étude d'un fait folklorique, prenons l'exemple du Carnaval qui se déroulait un mardi de février. Citons les premiers renseignements acquis chez les particuliers.

Avant le mardi de Carnaval, les enfants circulaient dans les rues pour demander en chantant des fleurs pour décorer les chars. Malheureusement nous n'avons pas retrouvé ce type de chanson. Les chars défilaient dans les rues. On confectionnait ces chars représentant des animaux (chien, oie, par exemple) nous a-t-on dit à Brignoles. Il y avait deux chars nous a-t-on raconté à La Roquebrussanne, celui qui portait le mannequin et celui qui véhiculait les musiciens. Le mannequin était confectionné la veille, le lundi ; il était en paille, habillé de costumes grotesques et coiffé d'un canotier. Les musiciens portaient un haut-de-forme. Le cortège suivait les deux chars en chantant et en invectivant le bonhomme Carnaval, représentation symbolique des maux, douleurs et ennuis quotidiens. On brûlait ensuite le mannequin sur la place de l'église et un banquet clôturait les festivités. La nuit, les jeunes gens revêtus d'un masque, prenaient un malin plaisir à effrayer les habitants du village par toutes sortes de farces. En fait le Carnaval durait trois semaines mais dans l'état actuel de nos recherches nous n'avons trouvé des informations que sur le Mardi-Gras. Nous avons retrouvé la chanson que le cortège entonnait pour invectiver le mannequin et savons aujourd'hui la jouer. Cl.Seignolle transcrit cette chanson et la note comme chanson-type du Carnaval. Tout au long des couplets le "Caramentran" se fait insulter. Cl.Seignolle note que ces paroles lui viennent de G.Larose qui les tient lui-même de O.Calles, ancien coiffeur de La Roquebrussanne.

Si recampan toutei leis an
Uno soucieta de vivant
Si sian toutei imagina
D'alla rescountra Carnava
Carnava, siès lou bèn-vèngu
Poudèn rèn faire sènso tu

Au Carnava mies chiers ami
Es lou tèms de si diverti
Sian de joueine gallo-bouantèms
Cercan à passa mouaste tèms
Aven pensa pèr s'espaga
De fa proumena Carnava

Nous nous réunissons tous les ans
Une société de vivants
Nous nous sommes imaginés
D'aller rencontrer Carnaval
Carnaval, tu es le bien venu
Nous ne pouvons rien faire sans toi

Au Carnaval mes bons amis
C'est le temps de se divertir
Nous sommes de joyeux fêtards
Qui cherchons à passer le temps
Nous avons pensé pour nous distraire
De faire promener Carnaval

Lei Rouquiè quand l'an vist veni
Carnava eme soun abit
Si soun toutei mes à crida
Païasso que vèn d'arriba
Es sus d'uno bèsti de pris
Lou fau segui jusqu'au lousis

Siès un dèstroussi, un feiniant
Senès toujours coumo un mendiant
Qu'as fa de tei abihamen
Fau mai que nautrel t'en croupen
Fai nautreï t'abiharen mai
Per ti fa proumena sus l'ai

Fiheto qu'eimas de dansa
Venes saluda Carnava
N'aven a iha tout de nou
Sigues pas pu mie vous fa pou
E se li manco quauquei point
Nous va leissan sus vouastre soïn

Es possible gros gargameù
Que Caremo qu'a que la pèu
Vengue pèr ti faire parti
Ni prevenèn defente-ti
Que se fas plan de nous quita
Siès segur d'estre fusiha

Les Roquiers quand ils l'ont vu venir
Carnaval avec son bel habit
Se sont tous mis à crier
Paillasse vient d'arriver
Il est sur une bête de prix
Suivons le jusqu'à son logis

Tu es un menteur, un fainéant
Tu viens toujours comme un mendiant
Qu'as tu fais de tes habillements
Faut-il encore que nous t'en achetions
Mais nous autres t'habillerons encore
Pour te faire promener sur l'âne

Jeunes filles qui aimez danser
Venez saluer Carnaval
Nous l'avons habillé de neuf
Vous ne direz plus qu'il vous fait peur
Et s'il lui manque quelques points
Nous les laissons à votre soïn

Il est possible grand goulu
Que Carème qui n'a que la peau
Vienne pour te faire partir
Nous te prévenons, défends-toi
Car si tu fais le projet de nous quitte
Tu es certain d'être fusillé

A la suite de cette enquête nous désirons comparer le déroulement de cette fête avec le Carnaval tel qu'il se déroulait dans d'autres régions de France, par exemple la Bretagne et l'Alsace. Pourquoi ces régions ? A cause de leurs cultures différentes, l'une celtique et l'autre alémanique qui devraient nous offrir des points de comparaison intéressants. Nous comparerons encore ce récit auprès d'autres informateurs et dans d'autres villages. Enfin si nous recueillons suffisamment d'informations, nous tenterons une étude de cette fête dans des temps plus anciens. Voici à gros traits l'étude qu'il faudra mener pour achever notre travail sur le Carnaval et qui fera l'objet d'un prochain article et la façon dont il faudra opérer pour étudier d'autres coutumes.

Les personnes qui nous ont raconté ce Carnaval nous ont dit qu'on a arrêté presque définitivement de célébrer cette fête après la première guerre mondiale. Pourquoi ? Le mélange de populations de cultures différentes a donné le coup de grâce au folklore. L'inutilité de certains objets rustiques a commencé de se faire sentir par le changement des rapports économiques. En effet, l'individualisation des rapports économiques ne peut conduire à un rapprochement des individus entre eux. Or le folklore naît toujours d'une communauté. La modernisation a contribué à la disparition des efforts qui demandaient un appui collectif. Le mirage de la ville, le "parisienisme" tuent chaque jour un peu plus ce qui reste du patrimoine régional. Le folklore passe du quotidien au pittoresque, les représentations folkloriques contribuent à cette transition.

Nous avons même trouvé des gens qui ne savaient plus faire la différence et qui pensaient sauver le folklore en le collectionnant !

Nous espérons étudier, nous, le folklore sans le collectionner. Nous avons besoin du concours des villageois pour surmonter les difficultés qui se posent à l'enquêteur parfois étranger au problème.

notes :
serci à E.Alexis, J.Bleas, G.Larose, M et Mme Calais et P.Reynaud
enquête menée avec A.Doucet et L.Marguier
recherches bibliographiques avec Ph.Hameau
abstract de 'A.Accvitatioti-Hamenu

bibliographie :
Cl.Seignolle -1967- Le Folklore de la Provence

L'ORATOIRE SAINT-PIERRE

LEONARD DI PAOLO CHRISTIAN GABORIEAU
FRANCOISE SINGLAT PHILIPPE HAMEAU
'ADA ACOVITSIOTI-HAMEAU PASCAL PREVOST

résumé : Des quatre oratoires initiaux, il ne restait au hameau des Molières, il y a un an, qu'un seul d'entre eux. En reconstruisant l'un des trois oratoires détruits, nous avons voulu montrer qu'il est possible de faire revivre la procession de la Saint-Louis qui s'y rattachait.

abstract : Only one of the four oratories that existed was intact one year ago in the hamlet "Les Molières". By rebuilding one of three demolished oratories, we wanted to show that it's possible to revive the Saint-Louis-Day procession that was bound to it.

SITUATION

Le hameau des Molières est situé à 2km au nord de La Roquebrussanne, au pied du massif de la Loube entre les monts de Peyboulon et de Peyredier. C'est un lieu-dit d'une vingtaine de maisons, aujourd'hui pour la plupart restaurées. L'agglomération est pourvue d'une chapelle érigée en 1691 sous le vocable de Notre Dame de Consolation, Saint Louis Roi de France et Saint François de Sales. C'est sous le second vocable (San Louis Rei, pour le démarquer de Saint Louis l'Evêque patron de Brignoles) qu'elle est plus connue.

L'emplacement du hameau est en outre renommé pour ses terres fertiles ; ce toponyme signifie "terre arrosée, irriguée, molle".

HISTORIQUE

L'occupation du site est ancienne. On y a trouvé quelques silex taillés. Les vestiges gallo-romains sont nombreux, tuiles, céramique, éléments de pressoir, un petit autel anépigraphie (coll.E.Alexis). L'occupation continue sans interruption jusqu'à nos jours. Vers 1022, les textes nous apprennent que cette terre fut donnée en apanage aux moines de Saint-Victor de Marseille. C'est le 16 août 1668 que l'archevêque d'Aix permet l'érection de la chapelle. En 1904, on sait que les Molières ne comptaient plus que trois habitants "ce qui n'empêcha pas que la procession de Saint-Louis compte 150 personnes à la bénédiction des champs" dit M.Blanc.

LA PROCESSION

Effectivement, tous les ans à la Saint-Louis, en août, plus précisément le dimanche le plus proche de cette fête, se déroule une procession. Autrefois le clergé promenait la statue du Saint à travers le hameau ; les fidèles sortaient de la chapelle, se rassemblaient derrière le curé afin d'aller prier devant chaque oratoire.

Il y avait autrefois quatre oratoires aux Molières.

- l'oratoire dédié à Saint-Louis qui fut détruit au début du siècle parce qu'il se trouvait trop près du chemin et gênait le passage des charettes.
- l'oratoire du coq (du gaou) qui se dresse devant le presbytère. Son nom lui vient d'une girouette qui le couronnait. Il a une curieuse forme d'arche abritant une grande croix. On parle aussi d'un ancien calvaire converti en oratoire dédié à la République dont le coq est l'emblème.
- l'oratoire voué à Notre Dame dont il ne reste qu'un fût inséré dans la maçonnerie d'une restanque (projet de restauration).
- l'oratoire dédié à Saint-Pierre, près de la Font de Paradis, dont il restait le fût jusqu'en 1975

POURQUOI LA RESTAURATION

La procession se perpétue mais perd peu à peu de son cachet. La destruction de l'oratoire Saint-Pierre nous est apparue comme un trait de la négligence de la part des habitants envers leur patrimoine. La fête de la Saint-Louis fait partie des dernières survivances des fêtes patronales de caractère traditionnel. Nous voulons contribuer à la pérennité de la procession en re-construisant l'oratoire Saint-Pierre. La réfection s'est effectuée avec la bienveillance d'un groupe de villageois.

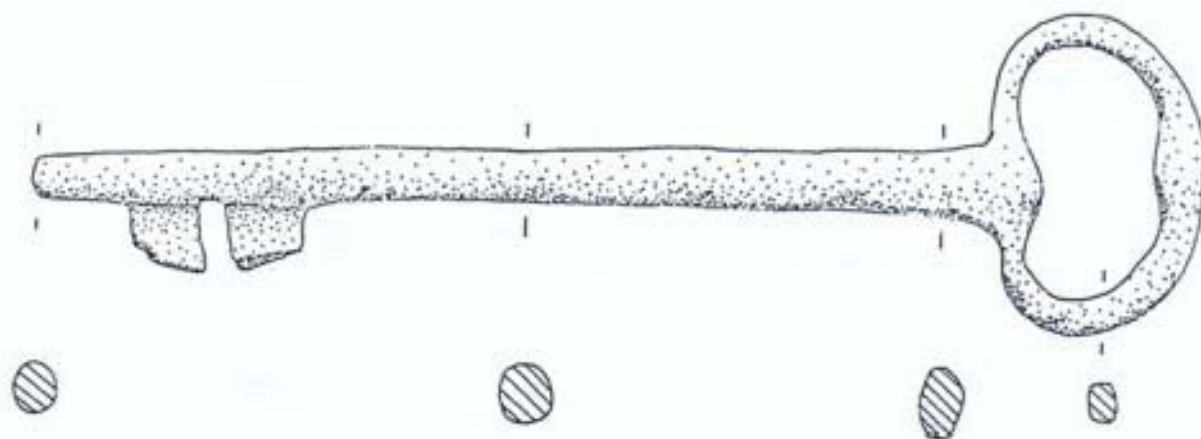
DEROULEMENT DE LA RESTAURATION

Nous avons érigé l'oratoire Saint-Pierre sur la propriété Alexis, devant la Font de Paradis mais à trois mètres de l'emplacement initial converti aujourd'hui en parking. Les assises du nouvel oratoire reposent sur un mur de soutènement de 0,80m qui borde un jardin.

En nettoyant l'emplacement choisi, nous avons découvert une clef, ce qui peut paraître singulier lors de la construction d'un oratoire dédié à Saint-Pierre et situé dans le quartier de Paradis ... C'est une clef en fer de 15,5cm de long, pourvue d'un peigne à deux dents et fabriquée par martelage à la fin du XVI^{ème} s. ou au début du XVII^{ème} s. Notons pour l'anecdote qu'en France on recourt à Saint-Antoine de Padoue quand on a perdu ses clefs mais qu'en Grèce on construit un oratoire si on a perdu ou retrouvé ses clefs et qu'on le dédie à Saint-Pierre lui-même ...

Nous avons utilisé des pierres trouvées aux abords, un calcaire ocre à brun, et des laouves pour le sol et le toit de la niche. La section est un fût carré de 0,80m de côté et l'oratoire fait 1,20m haut sans compter le mur de support.

L'oratoire a été pourvu d'une grille, d'un bénitier de terre cuite, d'une croix de fer forgé et d'une statuette de Saint-Pierre, l'apôtre faisant le geste de paix de la main droite et tenant les clefs du Paradis de la main gauche.



APRES LA RESTAURATION

M. Le curé de La Roquebrussanne est venu bénir l'oratoire le samedi 10 février 1979. La veille, une main anonyme avait placé dans la niche encore vide une statuette de Notre Dame prouvant malgré une petite erreur de dévolution que l'oratoire était déjà adopté par les villageois.

La procession espérons-le, continuera de se dérouler dans les meilleures conditions, avec la participation active de la population, aux accents du "cantique de San Louis dei Mouliero" dont m.F.Reynaud est l'auteur. Ce chant est un geste qui va dans le même sens que le notre puisqu'il perpétue l'emploi de la langue provençale. Sur les conseils de son auteur, nous le reproduisons ici.

Sies niessu de Blanco de Castillo
T'aven pre per nostro prouteitioun
Toute lei an an din nostro capello
Ti venen prega en proucessioun

Tu es enfant de Blanche de Castille
Nous t'avons pris pour notre protection
Tous les ans dans notre chapelle
Nous venons prier en procession

refrain :

O San Louis dei Mouliero
Toun pople recampa
Canto din sa preguiero
Ta fe et ta bounta

As ben fa uncoun a nostri Reire
Coulo ti sies vengu merida
Eme Margarido de Prouvènço
Et ainsin su noutre as regna

Toun nebout Evesque de Toulouso
Coumo tu est toujou uncure
Din sa bono villo de Brignolo
Per lei miraclo que li a fa

Paris es la Santo Capello
Qu'as basti eme tant de beuta
Et scuto lou rouve de Vincenno
Ti rendies justico et bounta

Ben gramaci ti dis nostro Prouvènço
Per lei benfa que li a pourta
Si Mouliero seras toujou nostro
Et la Roco toujou ti festara

O Saint Louis des Molières
Ton peuple rassemblé
Chante dans sa prière
Ta foi et ta bonté

Tu as bien fait honneur à notre reine
Quand tu es venu te marier
Avec Marguerite de Provence
Et ainsi sur nous tu as régné

Ton neveu Evêque de Toulouse
Comme toi fut toujours honoré
Dans sa bonne ville de Brignoles
Pour les miracles qu'il y a fait

A Paris c'est la Sainte Chapelle
Que tu as bâtie avec tant de beauté
Et sous le chêne de Vincennes
Tu y rendais justice et bonté

Bien merci te dit notre Provence
Pour les bienfaits que tu lui as porté
Aux Molières tu seras toujours notre
Et la Roque toujours te fêtera

notes :

merci à m. et mme Alexis, m. le curé de La Roquebrussanne, m.F.Reynaud
merci aux Amis des Oratoires, à nos camarades H.P.Mury et J.Texier
renseignements de V.Machaira, J.P.Machaira
restauration de la clef par J.P.Garnier
grille de Ph.Hameau, statuette et bénitier de L.Di Paolo, croix de L.Jarvier
dessin de Ph.Hameau, abstract de D.Partouche

bibliographie :

R.Boyer -1964- Gallia Histoire (Informations archéologiques, tome XXII p.596
V.Saglietto -1936- La Roquebrussanne, étude archéologique et historique, Cannes

MURS D'ENCLOS, MURS DE SOUTÈNEMENT

*ADA ACOVITSIOTI-HANEAU *

Résumé : Les activités agricoles et pastorales d'autrefois aimaient que l'organisation de l'habitat nécessitait un aménagement particulier du terroir. Les vestiges de cet aménagement dans le canton sont des murs de pierres sèches qui fonctionnent soit comme soutien du terrain cultivé, soit comme clôture ou division du territoire. Le même procédé est évoqué dans un milieu identique, les îles de la mer Égée.

Abstract : The agricultural and pastoral activities of past century as well as the organisation of villages demanded a particular arrangement of the territory. In the canton, remains of this arrangement are walls in they serving either support to field-terraces or as limit or division of the territory. The same proceeding is presented with in a similar environment at the islands of the Aegean Sea.

L'intérêt de base de toute étude archéologique ou ethnologique est la relation de l'homme avec son environnement, c'est à dire l'impact de l'activité humaine sur la nature et l'adaptation de cette activité aux particularités de chaque contexte.

A la suite d'efforts d'adaptation, l'homme parvient à dompter ou à transformer la nature tout en se pliant, continuellement, à ses impératifs. L'observation et la compréhension de cette relation "homme-nature", fondamentale pour l'évolution du genre humain, nous aide à acquérir la conscience de l'actuelle condition de l'homme tout comme elle nous fait comprendre les sociétés antérieures.

L'homme était -et continue de l'être- la cause de la dégradation du sol, du changement du climat, de la dépopulation de certaines aires géographiques. Nous avons réuni ici quelques exemples, dans le canton de La Roquebrussanne, de terres productives et habitées devenues inutiles et désertées. Le contact avec la nature se perd ainsi que la volonté d'y vivre mieux et l'aptitude acquise après une longue pratique à la travailler pour soi sans la détruire.

Les plaines et collines du canton étudié sont parsemées de vestiges qui montrent l'intensité des activités humaines passées. Même au plus profond de la garrigue un grand nombre de structures en pierres, qu'il n'est pas toujours aisé, au premier abord, d'identifier, se rencontrent un peu partout. On peut les classer comme suit :

1. clapier naturel, éboulis
2. clapier anthropique, dépierrement
3. repère de bergers ou autre artisan
4. mur d'enclos
5. mur de soutènement, terrasse
6. poste de chasse
7. cabane de charbonniers
8. four à chaux
9. bergerie
- ...

Dans cette étude, on ne s'occupe que des structures n°2, 4 et 5. Le n°5 est la structure la plus courante. Il s'agit d'un mur en pierres sèches qui soutient une lanière de terrain appelée localement "restanque".

A la fin de cet article -qui est un article de parallèles- nous verrons quelques exemples de structures identiques et encore exploitées dans une toute autre région, méditerranéenne toutefois, les Cyclades, îles de la mer Egée (Grèce). Cette comparaison nous permettra de voir la réaction de l'homme en milieu similaire. Etant donné que ces structures fonctionnent encore nos observations dans le canton de La Roquebrussanne ne s'en trouvent que mieux confirmées. Enfin, la comparaison mettra en relief les différences techniques ou autres entre les deux régions.

MURS DE SOUTÈNEMENT

Dans les paysages au relief vallonné, les gens utilisent pour les cultures les versants de collines qu'ils aménagent. Dans le canton, ce fait est observable un peu partout bien que la majorité des collines soient abandonnées de nos jours. Autrefois, il y avait autant de gens qui habitaient dans les massifs de collines que de gens qui vivaient dans la plaine. La végétation de ces collines est une garrigue poussant sur un sol pauvre et de faible épaisseur. Le socle est de calcaire qui affleure souvent.

Le milieu, difficile à exploiter est pourtant productif s'il est aménagé. L'amélioration du sol est pratiquée par tous les peuples et en toutes époques. Dans le Midi méditerranéen, défrichement, dépierrage et étagement du terrain sont connus dès le Néolithique et la culture en terrasse existe dans toutes les régions au relief accidenté.

La construction des terrasses est un travail assez pénible mais il assure la productivité du terrain à condition qu'un entretien constant des murs soit effectué. Le paysan choisit une pente en fonction de sa déclivité ; elle ne doit pas être trop abrupte. Commençant par le bas de cette pente, il aplanit la partie qui sera la terrasse et laisse de côté toute la pierraille qu'il en extrait. Aux limites de la terrasse, il construit des murs de 0,50m à 1,50m de hauteur pour soutenir la terre. Une fois la terrasse inférieure terminée, il avance vers le sommet. A la fin, la pente ressemble à un gigantesque escalier.

Les murs de soutènement sont faits en pierres sèches. On commence par le bas du mur, avançant rangée par rangée, essayant de faire se chevaucher les pierres les unes sur les autres. Les pierres les plus équarries sont réservées pour la base et la dernière rangée. Le mur doit présenter un profil très légèrement concave pour sa paroi visible, l'autre paroi étant plus ou moins verticale. Les pierrailles qui restent viennent renforcer le dos du mur qui lui s'appuie directement sur la terrasse. La paroi supérieure du dos du mur est souvent libre et chevauche sur la terrasse. Pour augmenter l'épaisseur du sol cultivé, on est souvent obligé de faire un apport de terre.

En général, il n'y a pas de système d'écoulement d'eau, dû au fait que l'eau ruisselle entre les pierres sèches (absence de mortier). La communication d'une terrasse à l'autre est faite soit par la partie de la colline restée en friche (dans ce cas la hauteur du mur va en s'assemblant vers le côté non-étagé), soit par un système d'escaliers.

Etant donné la façon dont il est construit, un mur de restanque s'écroule par son milieu s'il n'est pas entretenu. Les poussées du haut, des côtés et de derrière font que les pierres perdent leur équilibre. Le mur présente à l'extérieur un endroit bombé ; on dit que le mur "prend du ventre". C'est de cet endroit que les pierres tombent suivies bientôt par les blocs supérieurs. La terre de la terrasse glisse par l'espace vide entraînant les pierres des deux côtés.

Un mur de soutènement retient toujours un espace de terre mais ce dernier n'est pas systématiquement voué aux cultures. La terrasse peut supporter un bâtiment quelconque (une maison, par exemple). Le vieux village de La Roquebrussanne est ainsi construit sur des restanques successives. Les terrasses qui bordent un chemin sont également nombreuses. Une aire plane peut n'être qu'une terrasse avec un mur de soutènement (aire de battage par exemple). On note enfin que, des murs de soutènement retiennent parfois des terrasses plus ou moins naturelles et que le mur matérialise ainsi la volonté de l'homme pour maintenir son milieu : il empêche le ravinement de la terre pour éviter la déforestation.

Nous illustrons nos explications par des exemples de murs de soutènement recueillis dans notre région.

1. quartier des Découx à Forcalqueiret

face externe : haut. 1,60m - construc. assez régulière de pierres légèrement équarees sur cinq rangées

face interne : haut. 0,70m - même construc. avec des pierres moins grosses sur trois rangées

largeur en haut du mur : 1,60m - culture : vigne - exposition : nord

2. quartier des Découx à Forcalqueiret

face externe : haut. 1,50m - construc. de pierres non-taillées

face interne : haut. 0,30m à 0,40m

largeur en haut du mur : 0,80m - le mur est surmonté d'un clavier d'épierrement de 0,30 à 0,40m de haut - culture : vigne - exposition : nord

Les exemples n°1 et n°2 sont des vignobles adjacents. La série de terrasses sur la pente nord du Castellàs donne en fait sur la vallée de l'Issole, barrée au nord par une série de collines : Bonnegarde et Saint-Quinis.

3. La Ferrière à Forcalqueiret

face externe : haut. plus de 2m - construc. régulière

face interne : le mur est à niveau pour la cour de la ferme

il n'y a pas de cultures. Le mur d'aspect monumental, soutient le terrain sur lequel sont construits les bâtiments de la ferme. Il longe ce terrain et en suit les courbes. exposition : sud

4. route départementale 554 Garéoult-Forcalqueiret

série de restanques le long de la route. deux d'entre elles servent encore.

cultures potagères - exposition : sud

particularité : on utilise un escalier en bois, fixe, pour descendre de la maison à la terrasse inférieure

5. sortie nord de La Roquebrussanne - chemin des Orris

série de cinq terrasses notées a à e avec murs de soutènement en pierre non-taillée numérotés 5a à 5e du bas vers le haut

5a hauteur : inconnue la terrasse inférieure est coupée par la route

largeur : 0,80m env.

largeur de la terr. a : 10m env.

5b hauteur : 1m

largeur : 0,80m env.

largeur de la terr. b : 9m env.

5c hauteur : 1,65m

largeur : 0,80m env.

largeur de la terr. c : 8m env.

5d hauteur : 1m

largeur : 0,80m env.

largeur de la terr. d : 4m env.

5e hauteur : 1,75m

largeur : 0,80m env.

largeur de la terr. e : inconnue car la terrasse est envahie par la garrigue cultures : vignes anciennement, actuellement en friche - exposition ouest

6. sortie est de Mazaugues

série de terrasses le long du versant associées à des restes d'habitations. Les murs sont dégradées mais on voit quelques spécimens d'une oliveraie - expo. est

7. château de Mazaugues

murs de soutènement descendant du château vers le village - garrigue avec spécimens d'oliviers et arbres fruitiers. exposition : ouest

8. quartier de Fontfrège à Mazaugues (devant la glacière n°2)

murs de soutènement des chemins conduisant aux portes des glacières.

particularité : système de pierres plates enfoncées dans l'appareil et en décroche ment par rapport à celui-ci pour atteindre le terrain en contrebas

exposition : nord (sans importance d'un point de vue cultures ...)

9 - Source de la Vierge à La Roquebrussanne

mur de soutènement pour une aire de battage au SO de la source

appareil : moelons de taille moyenne, irréguliers

profil de mur : fruit important

note : une aire de battage sur la RD554, sortie est de Gardéoult montre une construction identique

10 - Route des Molières (La Roquebrussanne)

notons deux murs de soutènement au départ de cette route :

10a - mur de soutènement d'un vignoble bordant la route - exposition : sud

ce mur est frappé d'un millésime sur un bloc incorporé dans le mur

10b - mur de soutènement d'un vignoble - exposition : sud

escalier construit dans le sens longitudinal du mur

un parallèle est à fait entre ce mur et un exemple au quartier des Fougoux à Forcalqueiret mais cette fois-ci l'escalier longe le mur mais ne lui est pas incorporé.

11 - Bergerie du vallon du Cendrier (n°11 de l'inventaire, voir article)

les deux murs de soutènement les plus proches de l'habitation se rejoignent au SE de celle-ci. L'étude d'un des murs a donné :

hauteur : 0,80m - largeur : 1,75m - exposition : est

construction en calcaire gris non-taillé. Les blocs sont aménagés sur cinq rangées.

on constate la grande largeur des murs à cause du volume de terre à retenir

la majorité des bergeries dispose d'une série de restanques témoignant d'une agriculture en milieu de collines associé aux activités pastorales.

Cet échantillon caractéristique de terrasses nous permet de voir que :

les terrasses existent en tous lieux, en rebord de plaine et au coeur des massifs de collines

leur construction est simple, fonctionnelle, économique : transformation d'un terroir incultivable, utilisation des matériaux locaux.

les dimensions des murs sont fonction de celles des terrasses

l'exposition est préférentiellement, sud, sud-est, sud-ouest. On évite le nord sauf si un obstacle géographique abrite du vent dominant

les cultures ne sont pas variées (vigne aujourd'hui). Autrefois on cultivait avec succès blé et autres céréales, oliviers et arbres fruitiers, légumineuses ... On plantait parfois des pieds de vigne pour raisin de table le long des murs de soutènement. Les racines de la plante assuraient paraît-il la stabilité du mur.

MURS D'ENCLOS

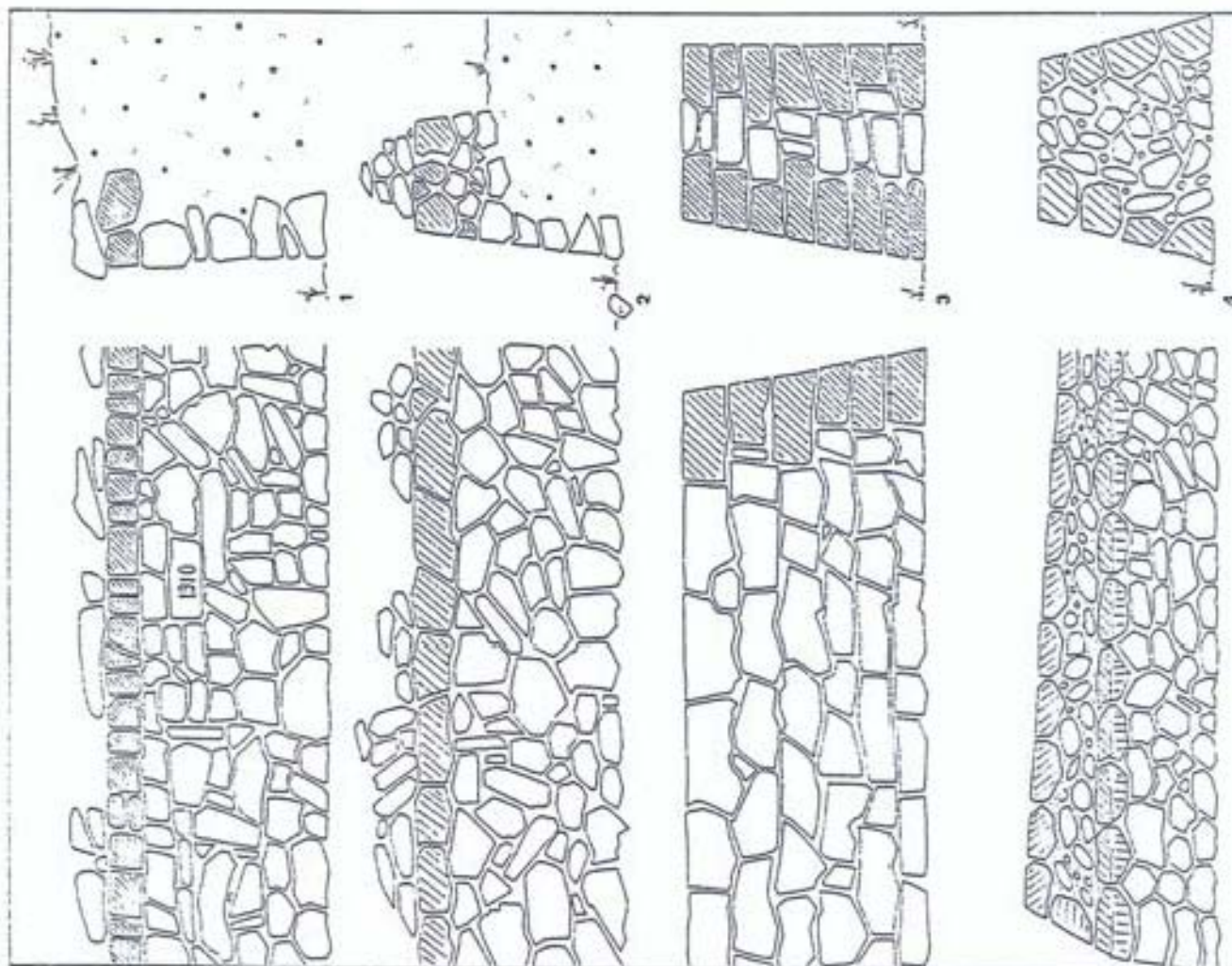
Par ce terme, on entend des murs de dimensions variables servant à enclôtre un terrain, un champ, une cour, un parc à bestiaux. Un tel mur entoure entièrement ou partiellement l'espace. Entre deux champs, deux propriétés ainsi délimitées, existe souvent une route. Les murs d'enclos, dans ce cas, bordent le chemin. On a d'ailleurs l'impression que certains murs fonctionnent plus comme limites du chemin qu'ils longent que comme limites de la propriété.

La construction d'un enclos n'est pas toujours une nécessité. C'est même plutôt rare.

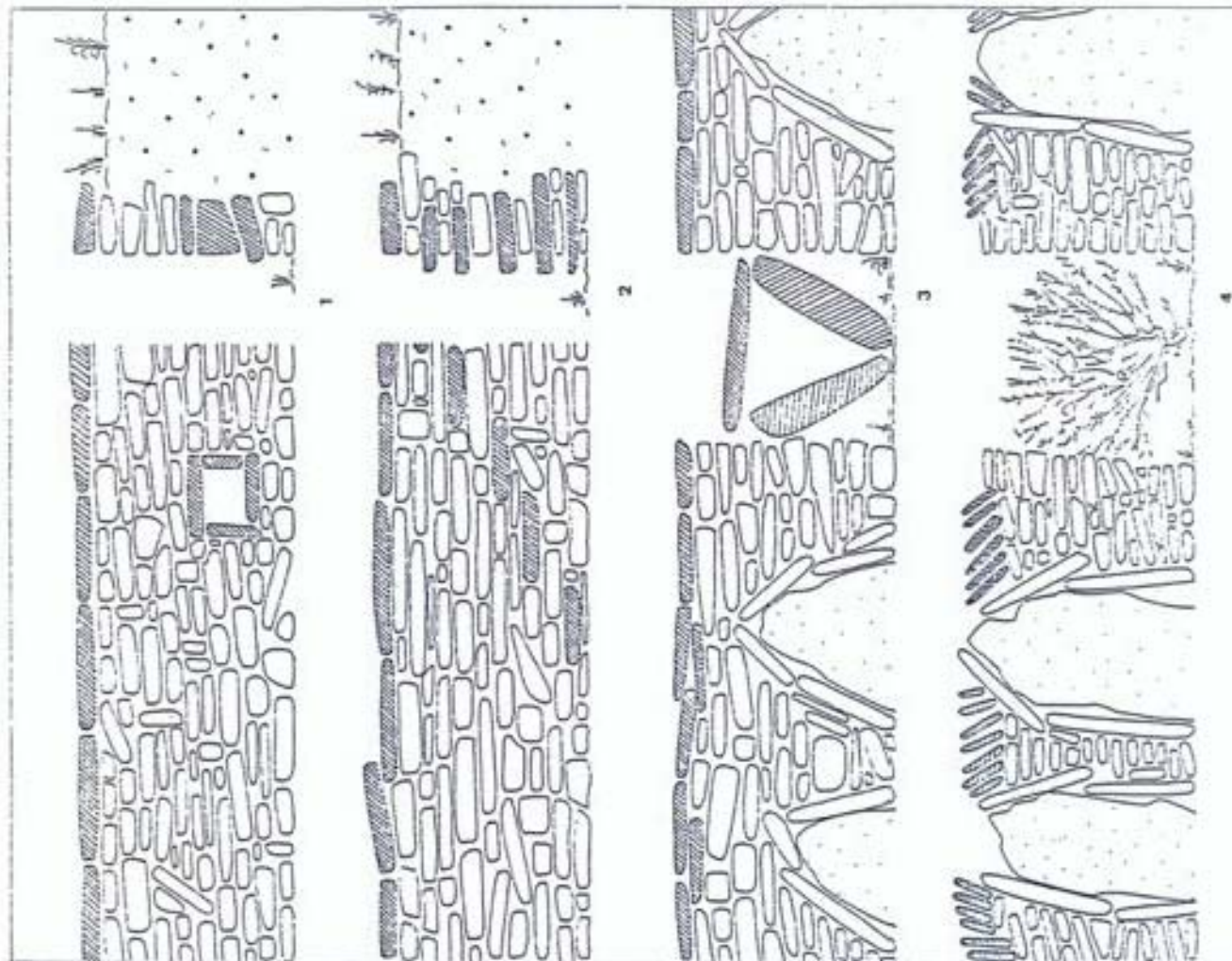
Le sens de la propriété, la disponibilité des matériaux surtout (pierrailles) poussent pourtant le paysan ou le berger à le faire. Il n'y a pas de fondations. On empile rangées après rangées les pierres. La stabilité est obtenue par le bon ajustement de ces pierres et par la section trapézoïdale des murs (base plus large que le sommet). Leur hauteur dépend de leur largeur. La hauteur varie entre 0,50m et 2,50m. Plus un mur est haut et plus il a besoin d'être large, bien sûr.

A part des cas d'utilité évidente (parc à bestiaux, clôtures de cabanes aménagées dans des rochers ...), un mur d'enclos peut être une preuve de richesse (grandes bastides). La mentalité a gardé cette idée : "ils ne savaient comment occuper leurs valets" nous a-t-on dit à Sainte-Anastasie ou encore "ils avaient du temps à perdre ..."

On peut aussi y voir la preuve d'un sens esthétique, pour la symétrie et la monumentalité chez les bâtisseurs.



Quatre exemples dans le canton de La Roquebrunnane. 1 mur de soutènement allongé (route des Mollières) 2 mur aux pèoux dont le massif est transformé en clavier 3 "mur de Chine" (pèoux) 4 mur bordant la route des Pougoux.



Quatre exemples dans les Cyclades (Grèce). 1 mur avec système d'écoulement des eaux 2 mur avec escalier 3 système de fermeture par les trois pierres 4 système de fermeture par un buisson épineux

Les murs inventoriés ici ne sont encore qu'une sélection parmi le très grand nombre d'exemples qu'offre le canton de La Roquebrussanne.

1. Bastidon de Forcalqueiret
enclos de forme parallélogramme au NO de l'habitation, servant au parage des ovins. La bergerie et le chêne associé à l'élevage des moutons sont présents.
2. Jas d'Emilien à La Roquebrussanne
long mur d'enclos au sud-est du jas. Il mesure plus de 2m de haut et 1,50m de large. Le mur devait longer les champs et vergers appartenant au jas. Derrière celui-ci, on note encore d'autres terrains enclos par des murs de plus modestes dimensions ; peut-être sont-ce des divisions de terre liées à la propriété.
3. Quartier des Fougoux à Forcalqueiret
mur longeant le chemin. Il va en s'aminçant dans le sens de la largeur du sud vers le nord. Largeur max. 2,30m - largeur min. 0,70m - hauteur 0,70m
4. Les Découx à Forcalqueiret
Mur longeant les deux côtés de la dite "route médiévale" qui mène au hameau des Découx. Ils sont très solidement construits et ont des dimensions remarquables : 2m de haut pour 2 à 3m de large. A cause de son aspect monumental, ce double mur est connu sous le nom de "mur de Chine"

5. Vallon Barrat à La Roquebrussanne
ce vallon étranglé, au bas de la pente occidentale de Peyboulon doit son nom à ce qu'il servait de barrage pour les troupeaux. Un mur le fermait au sud. Ses deux côtés fonctionnaient comme murs d'enclos.

CLAPIERS ANTHROPIQUES

Il s'agit de tas de pierres de dimensions et de formes variables provenant du dépiement d'un terrain. Le paysan, par marque de temps les empile avec plus ou moins de soin dans un coin. Des cas identiques existent en pleine colline où les charbonniers aménagent leur aire de combustion en empilant la pierreaille extraite.

Le processus de se débarasser des pierres inutilles est connu dès les débuts de l'agriculture. Les clapiers (de clape, pierre en provençal) dus à l'activité humaine causent d'ailleurs une confusion pour de nombreux chercheurs qui y voient des tumulus préhistoriques. Cette impression est renforcée par la présence occasionnelle de vestiges archéologiques sortis du terrain en même temps que les pierres (tessons, meules, tuiles ...).

Les grands clapiers anthropiques existent partout. On note par exemple

1. quartier des Fougoux à Forcalqueiret
2. quartier de la Foux à La Roquebrussanne
3. quartier des Hautes-Loubes, autour du Jas d'Emilien, à La Roquebrussanne
4. quartier de Planestel à Méounes
5. quartier de Paradis aux Molières

...

DANS UN AUTRE COIN DU MONDE ...

La mer Egée en Grèce est parsemée d'îles. La plupart d'entre elles présentent un relief vallonné et marquent de terres cultivables. Les pierres sont abondantes, schistes surtout et divers types de calcaire. Pour compter ce milieu peu favorable, les paysans usent des mêmes méthodes que leurs confrères de la France méridionale. Les collines sont aménagées en terrasses et la pierre extraite sert à la construction d'enclos, de cabanes et de murs de soutènement. Une terrasse peut servir aux cultures (de nos jours surtout la vigne), comme terrain à bâtir, comme aire plane (aire de battage, place d'agglomération) ou comme support d'une route.

Le procédé d'adaptation du milieu naturel aux besoins humains est connu en Grèce depuis le Néolithique. En Thessalie, on rencontre des murs de soutènement sur des sites néolithiques (Sesklo, par exemple). On retrouve ces mêmes murs à l'Age du Bronze (terrasses des acropoles du Bronze récent, support du réseau routier autour de Mycènes). De l'époque géométrique au Moyen-Age, agglomérations et édifices de toutes sortes sont construits sur des terrasses. D'anciennes terrasses dans les îles et en Grèce continentale ont servi pour les cultures.

Ce système est en usage partout où le relief l'exige mais surtout dans les îles où les terres agricoles sont limitées. Les paysans creusent les pentes des collines et y forment des marches énormes soutenues par des murs en pierres sèches. Le sol est enrichi par un apport constant de terre voire de fumier. Pour les murs de soutènement, on utilise le socle du terrain, calcaire à Egine ou schiste dans les Cyclades. Les murs des terrasses de Paros sont en plaques de schiste de 0,10 à 0,30m d'épaisseur et de 0,10 à 0,40m de long. On constate une largeur moyenne des murs de 0,50m env. pour une hauteur variant entre 0,50m et 1,30m.

L'appareil est d'un aspect plus régulier quand il s'agit de schiste car ce matériau se délite en plaques parallélépipédiques. Pour obtenir la stabilité du mur, on y insère de temps en temps de grandes plaques schisteuses, verticales, dans le sens de l'épaisseur ou de la longueur. De grandes plaques à surface plane chevauchant les plaques inférieures achèvent le haut du mur. De temps à autre on observe des systèmes d'écoulement d'eau ; quatre plaques en coffrage dans le sens de l'épaisseur du mur. Le plus souvent il n'y a pas de fondations, les murs reposant sur le substratum. Les pierres que le paysan sort de son terrain sont empilées aux limites de sa propriété pour former des haies -ce qui est facile à faire avec des plaques de schiste- On les utilise aussi pour enclore une cour, une aire de battage, un potager, un jardin ou un parc à bestiaux. Les puits sont souvent compris dans l'enclos, ce qui témoigne en fait de la rareté de cet élément ; le paysan protège son puits.

Les habitants des îles égéennes comme ceux du canton de La Roquebrussanne utilisent les matériaux disponibles près de chez eux pour organiser et améliorer la productivité de leur terroir. Le "terrassement" est fatigant mais utile puisqu'il empêche les pertes de terre. La technique de construction en pierres sèches demande temps et patience mais il est économique et aide à se débarrasser de la pierraille. Il aboutit à des murs d'un entretien facile. Ces constructions s'intègrent facilement dans le paysage et contribuent au maintien de son esthétique.

Les murs de soutènement modernes présentent un aspect plus pesant. Un écoulement des eaux, l'aération des terres est nécessaire devant ce matériau moderne qu'est le béton. Une telle technique est d'ailleurs coûteuse et s'accommode mal aux pentes des collines. Si l'on veut mettre en valeur ces pentes, le système ancien des terrasses est plus propice.

En mer Egée, des régions entières présentent un aspect particulier où les murets, les petits champs de céréales, les vignes, s'accrochent aux déclivités, où les enclos à moutons, les aires de battage pavées, etc, sont les caractères dominants. L'état d'abandon avancé ne doit faire oublier que des gens vivent encore selon ce système. Une unité d'exploitation foncière dans une de ces îles a des ressemblances frappantes avec une bergerie-bastide du canton de La Roquebrussanne au début du XX^{ème} siècle.

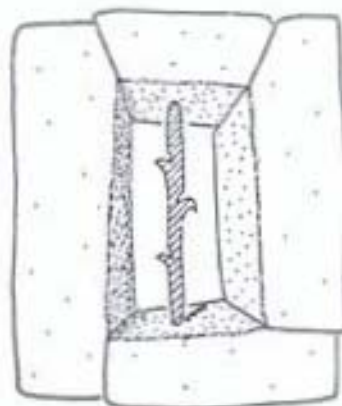
notes :
servi à E.Alexis
dessins de Ph.Hanema

NOTES ET COMPTE-RENDUS

LES CLAUSTRADES

La mode met à l'honneur les anciennes claustrades mais combien de ces barreaux sont vraiment authentiques ? La rue de l'Horloge à la Roquebrussanne a perdu ce que l'on avait l'habitude d'appeler "la Prison", une petite salle nantie d'une étroite fenêtre de 0,30m de large obstruée d'un curieux barreau. Celui-ci est une claustrade (mot de la famille de clôture), une lame de fer dans laquelle on pratiquait des entailles avec un instrument appelé "tranche", entailles qu'on tordait de façon à le hérissier de pointes.

Certaines bergeries des massifs d'Agnis et de la Loube ont connu les claustrades, ornementation dont l'aire de répartition est étendue et pour laquelle les variantes sont multiples.



Ph.Hameau

UNE INSCRIPTION GRECQUE A LA ROQUEBRUSSANNE

EK ΘΕΟΥ
1777
ΜΥΟΣ

Sur le claveau central d'une embrasure de porte, au 45 de la Grand'Rue, à La Roquebrussanne, on peut observer un millésime en caractères grecs, datant de 1777. Il marque la fin de l'édification de la maison et remercie Dieu qui y a aidé. L'inscription comprend trois lignes faiblement gravées dans la pierre.

traduction :

ligne 1 : (avec l'aide) de Dieu

ligne 2 : 1777

ligne 3 : 1777 (le nombre est marqué selon le système grec ancien

Alors, migrant hellénique du XVIII^{ème} siècle ou fin lettré ?

'A.Acovitsiōti-Hameau

L'ORATOIRE NOTRE DAME D'AFRIQUE

A Forcalqueiret, quartier des Fougoux, dans la propriété Biancotti, l'ASER a, sur la demande des propriétaires, érigé un oratoire en l'honneur de Notre Dame d'Afrique. L'édifice mesure 2,50m de haut env. pour un fût carré de 0,90m de côté. Le bénitier est un coquillage marin. La croix qui surmonte l'édifice est en fer forgé. La statuette a été réalisée par L.Di Paolo : la vierge noire, main gauche avancée, vêtue d'une tunique de teinte crème, d'un manteau bleu et d'un voile bleu foncé. Le tissu est orné d'étoiles dorées. La tête de la madonne est coiffée d'une couronne dorée. La bénédiction a eu lieu le vendredi 13 juillet 1979. En creusant les assises de l'oratoire, les auteurs ont mis au jour une petite coupe en bronze de 5,3cm de hauteur et 4,5cm de diamètre à l'ouverture marquée d'un poinçon arabe sur 0,7cm de long.

'A.Acovitsiōti-Hameau , Ph.Hameau
L.Marguier, P.Prévost, J.Textier

